



# Evaluation du projet MED'ACT

*Phase 1 - Volet I (2003 - 2004)*  
*Cultures urbaines euro-méditerranéennes*

Rapport provisoire

Alexis Castro et Gian Giuseppe Simeone

Février 2005

## Résumé exécutif

L'initiative pilote Med'Act (Mediterranean Europe Development Action of Cities and Towns) est née de la volonté des villes membres de la Commission Euromed des Eurocités, présidée par la Ville de Bordeaux, de prendre une part active à la relance du partenariat euro-méditerranéen. Elle résulte également du constat de l'absence d'un véritable programme communautaire de coopération décentralisée pour les villes euro-méditerranéennes.

Lancée en 2003, avec le soutien du programme MEDA de la Commission européenne, elle vise à développer la coopération décentralisée entre villes situées de part et d'autre du bassin méditerranéen, autour de deux axes principaux : la culture et l'environnement.

Les objectifs généraux de l'action sont de contribuer à l'identification des intérêts communs des villes euro-méditerranéennes, de promouvoir leur coopération, de faciliter les contacts et les échanges d'expériences, de faire bénéficier d'autres municipalités de l'expertise des villes en matière culturelle et environnementale, de développer les capacités des autorités locales par la formation des ressources humaines et de promouvoir les bonnes pratiques de développement local.

La phase 1 du volet I « Cultures urbaines euro-méditerranéennes » a été mise en œuvre entre juillet 2003 et juillet 2004 par les activités suivantes :

- Une semaine consacrée à des artistes euro-méditerranéens, au sein du festival de musique et de danse *Novart*, à Bordeaux. La deuxième édition du festival s'est tenue au mois de novembre 2003.
- La présentation d'un stand Med'Act et l'organisation d'une conférence de maires de villes du pourtour méditerranéen, ainsi que de deux tables rondes sur le patrimoine, le tourisme et le développement durable, dans le cadre du Salon des biens culturels de Venise, organisé fin novembre 2003.
- L'organisation d'un symposium sur le thème du dialogue des cultures euro-méditerranéennes, et plus particulièrement sur le théâtre, en avril 2004 à Tunis.
- La mise en place d'un Centre d'informations touristiques et d'un Centre des Métiers d'art dans la vieille ville de Byblos. Ces deux structures permanentes ont été inaugurées en juin 2004.

A l'issue de la première phase du volet I de Med'Act, l'on peut considérer que les objectifs généraux et spécifiques, tels qu'établis dans le projet initial, ont été en grande partie atteints.

L'exercice d'évaluation a démontré qu'au point de vue de la cohérence interne du projet, la structure générale et le mode de fonctionnement du réseau Med'Act apparaissent clairs et bien définis. De même, le dispositif de mise en œuvre a bien fonctionné, grâce notamment au rôle actif et à l'engagement du chef de file, la Ville de Bordeaux.

Initiative à caractère expérimental, cette phase de Med'Act a proposé un éventail très large de domaines d'activités, allant de la conservation du patrimoine aux arts du spectacle en passant par la promotion de l'artisanat et du tourisme. De plus, la répartition thématique des activités de coopération entre les villes partenaires a sans doute favorisé la réalisation du projet, sa clarté de lecture et la motivation des équipes chargées de sa mise en œuvre. Toutefois, il a été constaté que la diversification des domaines culturels et des activités, d'une part, ainsi que le cloisonnement des domaines par partenaires, de l'autre, ont certainement contribué à une dispersion des ressources et limité les échanges et les transferts de savoir-faire entre villes participantes.

Les acquis principaux de cette phase concernent la communication et l'information du public et des décideurs politiques ainsi que la promotion d'artistes du Sud de la Méditerranée auprès du public européen. Au-delà des résultats directement tangibles, l'impact global de ce projet de coopération culturelle ainsi que sa valeur ajoutée, résident également dans les nombreux contacts et échanges entre acteurs culturels qui se concrétisent sur le moyen et le long terme. A cet égard, plusieurs initiatives concrètes de coopération euro-méditerranéenne, directement dérivées de Med'Act, ont déjà vu le jour, notamment dans le domaine des arts du spectacle, du développement des métiers d'art et de la formation d'opérateurs culturels.

## Table des matières

<b>1. Introduction .....</b>	<b>p. 5</b>
<b>2. Description du projet et de ses objectifs .....</b>	<b>p. 6</b>
<b>3. La phase 1 du volet I « Cultures urbaines euro-méditerranéennes » .....</b>	<b>p. 7</b>
3.1. Les objectifs	
3.2. Activités	
3.2.1. Les rencontres MED'ACT dans le cadre du festival Novart à Bordeaux	
3.2.2. Le 7 <sup>ème</sup> salon du Patrimoine Culturel à Venise	
3.2.3. La mise en place d'un centre culturel et touristique et d'un atelier des métiers d'art à Byblos	
3.2.4. L'organisation d'un symposium sur le théâtre à Tunis	
3.3. Données budgétaires	
<b>4. Conception du projet .....</b>	<b>p. 9</b>
4.1. Les étapes de l'élaboration	
4.2.2. Une initiative pilote	
<b>5. La structure du projet et le dispositif de mise en œuvre .....</b>	<b>p. 12</b>
5.1. La structure générale du projet	
5.1.1. La structure du projet	
5.1.2. La cohérence interne du projet	
5.2. Le dispositif de mise en œuvre du projet	
5.2.1. Coordination du projet	
5.2.2. Gestion administrative et financière	
5.2.3. Réunions de coordination et communication interne	
5.2.4. Le fonctionnement du dispositif	
<b>6. Contenu du projet pour chaque action .....</b>	<b>p. 19</b>
6.1. Les rencontres MED'ACT dans le cadre du festival <i>Novart</i> à Bordeaux	
6.1.1. Description détaillée	
6.1.2. Objectifs spécifiques	
6.1.3. Résultats attendus	
6.1.4. Résultats obtenus	
6.1.5. Conditions de réalisation	
6.2. Le 7 <sup>ème</sup> salon du Patrimoine Culturel à Venise .....	<b>p. 23</b>
6.2.1. Description détaillée	
6.2.1.1. Le Salon du Patrimoine culturel	
6.2.1.2. La conférence	
6.2.2. Objectifs spécifiques	
6.2.3. Résultats attendus	
6.2.4. Résultats obtenus	
6.2.5. Conditions de réalisation	

6.3.	Création du Centre des métiers d'art et du Centre d'Accueil Touristique à Byblos	
6.3.1.	Description détaillée	
6.3.1.1.	Le Centre des Métiers d'Art de Byblos	
6.3.1.2.	Le Centre d'Accueil Touristique de Byblos	
6.3.2.	Objectifs spécifiques	
6.3.3.	Résultats attendus	
6.3.4.	Résultats obtenus	
6.3.5.	Conditions de réalisation	
6.4.	Symposium de Tunis : « Dialogue des cultures euro-méditerranéennes - Le théâtre en question »	
6.4.1.	Description détaillée	
6.4.2.	Objectifs spécifiques	
6.4.3.	Résultats attendus	
6.4.4.	Résultats obtenus	
6.4.5.	Conditions de réalisation	
<b>7.</b>	<b>Bilans et recommandations</b>	<b>p. 41</b>
7.1.	Une phase expérimentales	
7.2.	Les acquis	
7.3.	La poursuite de l'existant	
7.4.	Recommandations	
7.4.1.	Conception générale de projet	
7.4.2.	Définition et organisation des contenus	
7.4.3.	Mise en œuvre - questions techniques, administratives et financières	
7.4.4.	Consolidation et pérennisation des résultats	
<b>8.</b>	<b>Liste des annexes : Rapport intermédiaire 1</b>	<b>p. 45</b>
<b>9.</b>	<b>Liste des annexes : Rapport intermédiaire 2</b>	<b>p. 45</b>

## 1. Introduction

Ce rapport d'évaluation porte sur la première phase (Bordeaux, Venise, Byblos, Tunis) du volet I du projet Med'Act et doit par conséquent être considéré comme un document intermédiaire. Il sera complété en 2006 par l'évaluation de la deuxième phase (Barcelone, Strasbourg, Fès, Casablanca, Thessalonique, Jdeideh) et par un bilan général du volet I de Med'Act.

Dans le cadre de la présente évaluation, le bureau d'études Culture Lab s'est basé sur la méthodologie « Project Cycle Management » habituellement utilisée dans le cadre de l'évaluation de projets européens de coopération, conformément aux principes préconisés par la Commission européenne.

Cette approche technique a toutefois été enrichie et adaptée par l'expertise de Culture Lab en matière de gestion culturelle, d'évaluation de projets et de programmes européens, favorisant ainsi une meilleure lecture et compréhension du projet Med'Act dans ses ambitions culturelles et la diversité de ses actions. En outre, un questionnaire spécifique, adressé aux partenaires, a permis de compléter les informations disponibles et de recueillir opinions et observations concernant le déroulement du projet.

L'exercice d'évaluation a été axé, en accord avec les souhaits du commanditaire, avant tout sur la cohérence entre les objectifs affichés, la structure du projet, les modalités de mise en œuvre et la réalisation effective de ses différentes actions. Les aspects liés à la gestion financière proprement dite n'ont été évoqués que dans la mesure où ils ont contribué à déterminer le rapport coût/efficacité des actions menées.

En tant qu'initiative pilote Med'Act présente une dimension expérimentale dont il a été tenu compte tout au long du processus d'évaluation dans la perspective d'un futur outil communautaire de soutien à la coopération décentralisée dans l'aire méditerranéenne. Les conclusions de celles-ci contribuent d'une part à mesurer l'adéquation des actions menées aux objectifs et principes généraux de la coopération décentralisée euro-méditerranéenne. D'autre part, elles contribuent au développement futur du projet Med'Act et des réseaux qui lui sont associés en dessinant une approche prospective sous la forme de recommandations, tant au niveau de la conception générale et de la définition des contenus, de la gestion administrative, financière et logistique, que de la consolidation et pérennisation des résultats.

A cet égard, le présent rapport, au-delà des résultats immédiatement quantifiables, tient compte de la spécificité des actions de coopération décentralisée dans le domaine culturel qui ne donnent la pleine mesure de leur impact qu'à moyen et long terme.

## 2. Description du projet et de ses objectifs.

L'initiative pilote MED'ACT (Mediterranean Europe Development Action of Cities and Towns) est née de la volonté des villes membres de la Commission Euromed des Eurocités, présidée par la Ville de Bordeaux, de prendre une part active à la relance du partenariat euro-méditerranéen.

Lancée en 2003, avec le soutien du programme MEDA de la Commission européenne, elle vise à développer la coopération décentralisée entre villes situées de part et d'autre du bassin méditerranéen, autour de deux axes principaux : la culture et l'environnement.

Les **objectifs généraux** de l'action sont de contribuer à l'identification des intérêts communs des villes euro-méditerranéennes, de promouvoir leur coopération, de faciliter les contacts et les échanges d'expériences, de faire bénéficier d'autres municipalités de l'expertise des villes en matière culturelle et environnementale, de développer les capacités des autorités locales par la formation des ressources humaines et de promouvoir les bonnes pratiques de développement local.

Ses **objectifs spécifiques** sont :

- Promouvoir l'engagement des collectivités locales dans le partenariat euro-méditerranéen et établir les bases d'un programme de coopération décentralisée à long terme,
- Créer un espace de dialogue, d'échanges et de coopération entre les villes selon deux axes principaux : culture urbaine et développement urbain durable.

Le projet MED'ACT se subdivise en deux volets, chacun d'eux s'articulant en deux phases:

<b>Volet I - Cultures urbaines euro-méditerranéennes</b>			
Coordinateur général : Bordeaux			
<b>Phases</b>	<b>Ville coordinatrice</b>	<b>Villes partenaires</b>	<b>Périodes concernées</b>
Phase 1	Bordeaux	Byblos - Tunis- Venise	07/2003 - 07/2004
Phase 2	Barcelone	Alexandrie-Casablanca Fès-Thessalonique Strasbourg	02/2005 - 02/2006
<b>Volet II - Développement urbain durable</b>			
Coordinateur général : Rome			
<b>Phases</b>	<b>Ville coordinatrice</b>	<b>Villes partenaires</b>	<b>Périodes concernées</b>
Phase 1	Rome	Bruxelles-Sfax-Mahdia	-
Phase 2	Gênes	Marseille-Sidi Abdellah Amioun	-

### 3. La phase 1 du volet I « Cultures urbaines euro-méditerranéennes »

#### 3.1 Les objectifs

La phase 1 du volet I « Cultures urbaines euro-méditerranéennes » (juillet 2003-juillet 2004) a poursuivi les objectifs suivants :

- Promouvoir les artistes du Sud de la Méditerranée et créer des partenariats Nord-Sud à Bordeaux dans le cadre de la semaine méditerranéenne du festival Novart.
- Favoriser les échanges d'expériences sur l'utilisation du patrimoine culturel comme pôle d'attraction touristique et comme vecteur du développement urbain, lors de la conférence de Venise.
- Promouvoir les transferts de compétences par la mise en place d'un centre culturel et touristique, et d'un atelier des métiers d'art, à Byblos.
- Définir les enjeux et les perspectives du développement culturel en Méditerranée, par l'organisation d'un symposium sur le théâtre à Tunis.

#### 3.2 Activités

Cette phase a été mise en œuvre, en 2003, par :

##### 3.2.1. Les rencontres MED'ACT dans le cadre du festival Novart à Bordeaux

La deuxième semaine du festival novart bordeaux (1-30 novembre 2003) a été consacrée à l'accueil de créations euro-méditerranéennes issues des trois autres villes partenaires du réseau : Byblos, Tunis et Venise. Entre le 13 et le 19 novembre ont eu lieu plusieurs spectacles de danse et des concerts de musique contemporaine, ainsi qu'une table-ronde des représentants des 4 villes partenaires.

##### 3.2.2. Le 7<sup>ème</sup> salon du Patrimoine Culturel à Venise

C'est dans le cadre du VII<sup>e</sup> Salon du patrimoine et des activités culturelles que les représentants de 25 villes de plusieurs pays de la rive sud de la Méditerranée (Algérie, Chypre, Egypte, Jordanie, Liban, Malte, Maroc, Tunisie, Turquie) ont été invités à présenter, du 29 au 30 novembre 2003, leurs projets de mise en valeur du patrimoine culturel dans des stands prévus à cet effet. De plus, le 30 novembre, la conférence intitulée « La culture pour le développement des villes de la Méditerranée » a réuni un Forum des Maires des villes d'Europe et de la Méditerranée. A cette occasion, une déclaration des maires euro-méditerranéens intitulée « Cultures euro-méditerranéennes pour un développement durable dans la paix » a été adressée à la Conférence euro-méditerranéenne des Ministres des Affaires Etrangères devant se tenir à Naples en décembre 2003, ainsi qu'à la Présidence italienne de l'UE, pour demander l'adoption d'un programme ayant pour objet la coopération entre autorités locales dans le cadre du programme MEDA.

Elle s'est poursuivie en 2004 par deux autres réalisations :

### **3.2.3. L'organisation d'un symposium sur le théâtre à Tunis**

La ville de Tunis a organisé les 16 et 17 avril 2004, en collaboration avec les villes de Bordeaux, Byblos et Venise, un symposium réunissant des acteurs politiques, intellectuels et universitaires sur le thème du dialogue des cultures euro-méditerranéennes. Plusieurs thématiques ont été abordées au cours de ces deux journées de présentations et de débats, portant notamment sur le rôle du théâtre comme vecteur du dialogue interculturel euro-méditerranéen.

### **3.2.4. La mise en place d'un Centre d'informations touristiques et d'un Centre des Métiers d'art à Byblos**

Un ensemble architectural dans la vieille ville de Byblos, siège d'une exposition d'art permanente et du festival de Byblos *Mediterraneo*, a pu - grâce au projet Med'Act - accueillir également un Centre d'accueil et d'information touristique. Inauguré en avril 2004 ce centre, qui assure des missions d'information, de promotion, de commercialisation et de réservation, vise à promouvoir une politique touristique centrée sur la question du patrimoine culturel urbain à Byblos. Afin de densifier l'offre culturelle de la ville et raviver des activités traditionnelles importantes pour la sauvegarde de la vieille ville, il a été prévu de créer, également dans le cadre du projet, un Centre des Métiers d'art. Celui-ci devra assurer la formation des jeunes aux métiers d'art (ébénisterie, ferronnerie, céramique, verrerie, tapisserie, poterie, mosaïque, vannerie, vitrail...) aujourd'hui menacés, et constituer une plate-forme pour des échanges avec des artistes et des artisans européens.

Quant à la phase 2 du volet I, elle a débuté à Barcelone les 5 et 6 février 2005 par une première rencontre de travail destinée à finaliser le calendrier des manifestations qui se tiendront dans le cadre du projet Med'Act. Cette seconde phase du volet I pilotée par la ville de Barcelone sera centrée sur la modernisation des bibliothèques municipales d'un ensemble de villes situées sur les deux rives du bassin méditerranéen : Barcelone (E), Casablanca (Maroc), Fès (Maroc), Thessalonique (GR), Jdeideh (Liban) et Strasbourg (F).

Cette deuxième phase du projet « Med'Act » d'une durée d'un an, comportera trois volets principaux, à savoir l'informatisation des bibliothèques méditerranéennes, l'organisation de séminaires de formation pour leurs personnels et le développement de manifestations culturelles au sein de toutes les bibliothèques partenaires (rencontres d'écrivains, ateliers et expositions, résidences d'artistes,...).

### **3.3. Données budgétaires**

Pour la phase I du projet Med'Act, le budget général correspond à 711.148 €. La Commission européenne a attribué au projet une subvention d'un montant de 513.568 €, correspondant à 72,21 % du montant total du projet. Le solde a été complété par les Villes de Bordeaux (100.000 € soit 14.07 %) et Venise (97.580 € soit 13.72 %).

Le financement européen<sup>1</sup> initial se répartit comme suit (cf. contrats et plans financiers général et spécifiques en **annexe 1**) :

Ville de Bordeaux : 179.840 €  
Ville de Venise : 73.728 €  
Ville de Jbeil-Byblos : 130.000 €  
Ville de Tunis : 130.000 €

---

<sup>1</sup> Les données précisées ici correspondent au budget prévisionnel du projet. Ce plan financier a subi des modifications en cours de réalisation du projet.

## Les étapes de l'élaboration

L'initiative pilote Med'Act est née du constat de l'absence d'un véritable programme communautaire de coopération décentralisée pour les villes euro-méditerranéennes, et de la volonté des villes de prendre une part active à la relance du partenariat euro-méditerranéen.

Cette volonté, déjà ancienne, a été exprimée à plusieurs reprises au cours de grands événements internationaux organisés par les villes, tels la Conférence des villes de la Méditerranée de Barcelone en 1995, le Sommet des villes de la Méditerranée de Marseille en 1998 et de Gênes en 2000, les assises de la Méditerranée de Marseille en 2000, les réunions du groupe Méditerranée de la Fédération Mondiale des Cités Unies, et du Comité Permanent pour le partenariat euro-méditerranéen des Pouvoirs locaux et régionaux, du Conseil des Communes et Régions d'Europe, ainsi que de la Commission Euromed des Eurocités.

Med'Act est le résultat d'une réflexion menée de concert par cette dernière Commission, créée à Bordeaux en novembre 2000 et réunissant une cinquantaine de villes euro-méditerranéennes, nourrie par les textes et les rencontres suivants :

**La Déclaration de Barcelone** de 1995, qui a jeté les bases d'une nouvelle forme de coopération économique, politique et sociale, tout en permettant la mise en œuvre d'actions concrètes dans le cadre de programmes communautaires (p.ex. le programme de coopération décentralisée entre les villes « Med Urbs »).

Dans les attendus de ce document, les participants se déclarent notamment « convaincus que l'objectif général consistant à faire du bassin méditerranéen une zone de dialogue, d'échanges et de coopération qui garantisse la paix, la stabilité et la prospérité exige le renforcement de la démocratie et le respect des droits de l'homme, un développement économique et social durable et équilibré, la lutte contre la pauvreté et la **promotion d'une meilleure compréhension entre les cultures (...)** ». Dans le chapitre consacré au « Partenariat dans les domaines social, culturel et humain : développer les ressources humaines, favoriser la compréhension entre les cultures et les échanges entre les sociétés civiles », ils conviennent de « renforcer et/ou mettre en place les instruments nécessaires à une coopération décentralisée pour **favoriser les échanges entre les acteurs du développement dans le cadre des législations nationales : responsables de la société politique et civile, du monde culturel et religieux, des universités, (...)** ».

La troisième conférence euro-méditerranéenne des ministres des affaires étrangères tenue à Stuttgart les 15-16 avril 1999. Celle-ci a encouragé les collectivités locales à s'engager pour le partenariat euro-méditerranéen. C'est dans ce contexte que la ville de Bordeaux a obtenu des instances des Eurocités la création d'une **Commission Euromed**, née officiellement en novembre 2000 à

Bordeaux. Au sein de ce groupe, devenu Commission du Pacte Euromed, les villes de l'UE et celles des rives méridionales et orientales de la Méditerranée se rapprochent, dialoguent et proposent de nouvelles perspectives de développement de la coopération euro-méditerranéenne.

La Commission Euromed a défini d'emblée ses objectifs :

Promouvoir les intérêts et le rôle des villes du Partenariat comme acteurs à part entière auprès des institutions européennes et des gouvernements nationaux.  
Construire un partenariat solide et durable entre les villes d'Eurocités et les villes méditerranéennes du sud et de l'est pour atteindre les objectifs de Lisbonne.

Et plus spécifiquement:

Mettre en œuvre des projets de coopération.  
Organiser des échanges d'expériences et des rencontres entre les villes.

La **rencontre annuelle de la Commission Euromed des Eurocités**, organisée les 14 et 15 juin 2001 à Casablanca. On y définit les axes prioritaires d'une proposition de programme de coopération décentralisée appelée Pacte Euromed :

Renforcement de la gouvernance locale  
Mobilité urbaine  
Gestion durable de l'environnement urbain  
Villes, Culture et Patrimoine  
Stratégie de développement des villes  
Les technologies de l'information et de la communication  
Cohésion sociale des villes  
Urbanisme et logement.

La **rencontre annuelle de la Commission Euromed des Eurocités**, organisée les 22 et 23 février 2002 à Barcelone. A cette occasion, le Député-Maire de Bordeaux, M. Alain Juppé a présenté un projet de programme de coopération euro-méditerranéenne entre villes appelé « Pacte Euromed », accompagné d'une déclaration politique des Maires. Le Pacte Euromed est approuvé à l'unanimité en avril 2002 par les Ministres des affaires étrangères euro-méditerranéens à l'issue de la **5<sup>ème</sup> conférence des Ministres euro-méditerranéens de Valence**.

A cet égard, le Plan d'action de Valence, approuvé lors de cette conférence, « s'est félicité de la déclaration des villes euro-méditerranéennes réunies à Barcelone en février dernier. Il a également été convenu que la proposition du pacte euro-méditerranéen présentée par Eurocités méritait d'être étudiée de façon plus approfondie ».

- La **réunion du Groupe de travail des villes euro-méditerranéennes des Eurocités**, qui a eu lieu à Salé, le 18 octobre 2002. Les participants abordent la question de l'élaboration de propositions de projets de coopération, et en particulier d'un projet pilote de coopération décentralisée. Il est décidé de traiter dans le cadre de ce projet les axes n°3 (« environnement et développement durable ») et 7 (« culture et

patrimoine ») du pacte Euromed, dans la mesure où ces thèmes ont recueilli le plus grand nombre de demandes de coopération.

#### **4.1. Une initiative pilote**

Le projet Med'Act est à considérer comme une initiative-pilote constituant une évolution et une alternative par rapport aux premières tentatives opérées par l'Union européenne dans la mise en œuvre d'un programme de coopération décentralisée euro-méditerranéenne. Celles-ci ont été reflétées notamment dans le programme Med Urbs, dont le fonctionnement a été rapidement interrompu pour cause de dysfonctionnements et de problèmes de gestion.

Il représente également un premier résultat concret du long processus de réflexion, de concertation et d'élaboration initié, comme spécifié plus haut, avec la Déclaration de Barcelone, en 1995. En tant que ballon d'essai, il a le mérite d'aborder deux thèmes à la fois larges et complémentaires (culture et environnement) au travers d'une série d'actions expérimentales, bien définies, abordant plusieurs domaines (p.ex. théâtre, musique, patrimoine...) au sein d'un même thème.

A ce titre, en tant qu'initiative pilote, la conception du projet est pertinente, et en ligne avec les principes et besoins de la coopération décentralisée euro-méditerranéenne, tels qu'exprimés par la Déclaration de Barcelone d'une part, et d'autre part avec la réflexion menée de 1999 à 2003 par la Commission Euromed des Eurocités.

## 5. La structure du projet et le dispositif de mise en œuvre

### 5.1. La structure générale du projet

#### 5.1.1. La structure du projet

Le projet pilote se structure en quatre phases, réparties en deux volets généraux correspondant aux thèmes du projet.

Le volet I « Cultures urbaines euro-méditerranéennes » regroupe deux phases successives consacrées au développement culturel. La première, pilotée par la ville de Bordeaux, a comme partenaires les villes de Byblos, Tunis et Venise. Elle couvre une période de 12 mois, de juillet 2003 à juillet 2004. La seconde, pilotée par la ville de Barcelone, collabore avec les villes de Alexandrie, Casablanca, Fès, Thessalonique et Strasbourg. Elle comporte également une période de 12 mois, de février 2005 à février 2006.

Le volet II « Développement urbain durable » se subdivise lui aussi en deux phases couvrant chacune 12 mois. La première, pilotée par la ville de Rome, a pour partenaires Bruxelles, Sfax et Mahdia. La seconde, pilotée par Gênes, se base sur la coopération avec Marseille, Sidi Abdellah et Amioun.

Afin d'assurer la cohérence de ces initiatives et le suivi efficace des activités, la ville de Bordeaux assume la coordination générale du volet I, et la ville de Rome celle du volet II.

Le volet I, phase 1, objet du présent exercice d'évaluation, consiste en quatre activités, gérées chacune par une des villes partenaires, sous la coordination de Bordeaux. Chacune d'elles a, durant la réflexion préliminaire au projet, proposé un thème et une activité spécifique à développer en collaboration avec les autres villes du réseau Med'Act. Ces activités, dont les contenus sont détaillés plus haut, concernent différents domaines de la culture : danse et musique contemporaines (Bordeaux), patrimoine culturel (Venise), culture et théâtre (Tunis), accueil touristique et métiers d'art (Byblos).

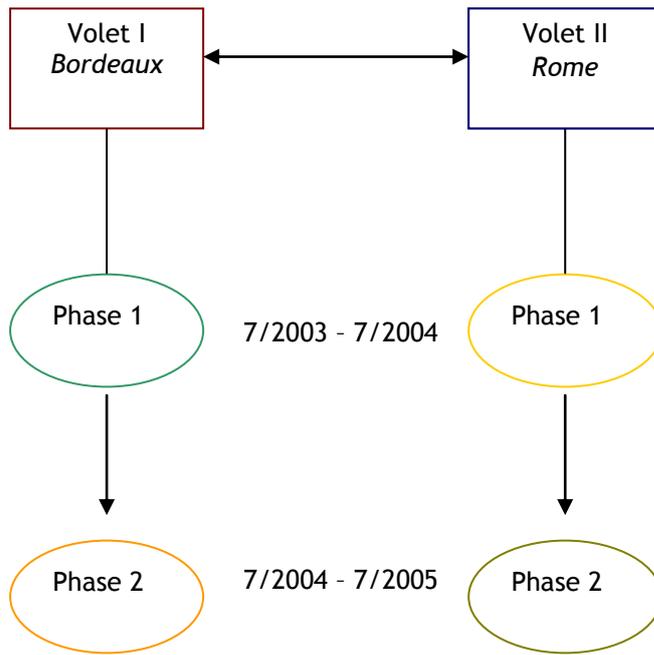


Schéma 1. Structure générale du projet Med'Act

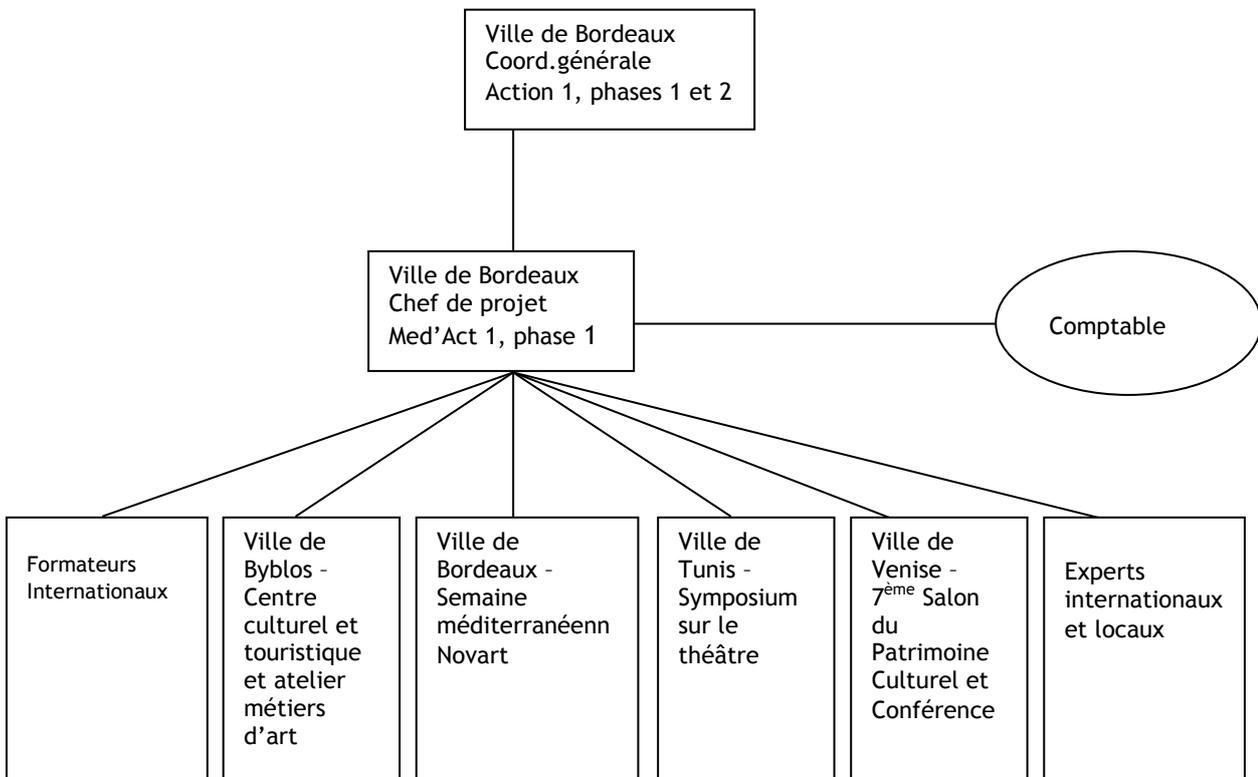


Schéma 2. Organisation du partenariat

### **5.1.2. La cohérence interne du projet**

S'agissant de la **cohérence interne** du projet, la structure générale et le mode de fonctionnement du réseau Med'Act apparaissent clairs et bien définis.

La diversité des domaines abordés dans le cadre du volet I, phase 1 de Med'Act a constitué à la fois un atout et une faiblesse pour le projet. En tant que projet-pilote, l'éventail très large des horizons et des activités proposés - allant du patrimoine à la musique contemporaine et à l'artisanat - a permis d'explorer les problématiques posées par ces différents domaines culturels soumis aux contraintes de la coopération décentralisée. En revanche, l'hétérogénéité du programme et des acteurs, suggérant la juxtaposition quelque peu aléatoire de domaines et d'activités en vue du projet Med'Act plutôt que la construction d'un programme homogène et structuré, a sans doute pu limiter la pertinence et la qualité de certains résultats.

De même, la répartition verticale des thèmes de coopération entre les villes partenaires ainsi que leur autonomie effective, aussi bien technique que financière dans l'organisation des activités, n'ont pu que favoriser la réalisation du projet, sa clarté de lecture et la motivation des équipes chargées de sa mise en œuvre. Le cloisonnement des domaines par partenaires, toutefois, était de nature à limiter les échanges et les transferts de connaissances entre les villes participantes.

A cet égard, il est à constater la difficulté éprouvée par chacune des villes à mobiliser des acteurs culturels et des experts dans le cadre des thèmes développés par les villes partenaires<sup>2</sup>. Dès lors, le rôle d'identification et de coordination du chef de projet s'est révélé un facteur essentiel pour le bon fonctionnement du réseau et la réussite des échanges transversaux. Par des déplacements des responsables du projet, le suivi téléphonique, l'échange et la diffusion des courriels, le chef de file a permis de pallier le relatif manque de communication entre les partenaires qui n'ont pas toujours fonctionné suivant une logique de réseau.

## **5.2. Le dispositif de mise en œuvre du projet**

Afin d'assurer la meilleure coordination du projet, il a été prévu un dispositif de gestion adapté à la mise en œuvre d'activités de nature très différente se déroulant durant un laps de temps restreint (12 mois).

### **5.2.1. Coordination du projet**

En ce qui concerne la coordination et la gestion quotidienne des activités du réseau, une équipe, placée sous l'autorité des maires, a été mise sur pied dans chaque ville partenaire. En ce qui concerne Bordeaux, chef de file du projet, cette équipe est composée des personnes suivantes : Mr. Jean-François Lhéréte, Directeur Général des Affaires culturelles de la ville de Bordeaux, Mme Brigitte Beau-Poncie, chef de projet pour la phase 1 du volet I, et Mme Jany Astier, chef comptable. Le cabinet d'expertise

---

<sup>2</sup> Ce problème a d'ailleurs été souligné par le partenaire tunisien dans la réponse au questionnaire d'évaluation à mi-parcours envoyé aux villes participantes par Culture Lab (cf. annexe 2)

comptable Geslin a été mandaté pour la certification des comptes des phases 1 et 2 du volet I du projet. L'équipe bordelaise a été chargée d'assurer la coordination de l'ensemble du projet ainsi que celle des activités développées à Bordeaux.

Les activités développées dans le cadre de la semaine euro-méditerranéennes de Novart ont fait l'objet d'une convention signée entre la ville de Bordeaux et l'association Novembre-à-Bordeaux. Au terme de cet accord, cette association s'est engagée à gérer tous les aspects logistiques liés à l'accueil des artistes invités, allégeant ainsi le volume de travail de l'équipe de coordination bordelaise.

A Venise, les activités ont été coordonnées par une équipe composée de Mr. Giandomenico Romanelli (Directeur du Patrimoine), Mr. Andrea Del Mercato (Directeur des relations internationales) et Mme Roberta Rebesani (Direction des relations internationales).

Les activités à Tunis ont été coordonnées par Mme Khadija Lasram Kammoun (Présidente de la Commission Culturelle de la Ville de Tunis), Mme Najet Fakhfakh (Sous-directrice de la Culture) assistée de Aïda Jérïdi et de Basma Mejri.

Quant à Byblos, le programme a été supervisé par Mr. Raphaël Sfeir (Maire) et Mr. Bechir Odeimi (FMCU, Fédération Mondiale des Cités Unies (section Moyen-Orient)). La coordination des activités a été assurée par Mme Latifa Lakis et Mme Guzin Cardahi.

### **5.2.2. Gestion administrative et financière**

Afin de pouvoir assurer la coordination des 2 phases du projet Med'Act, la Ville de Bordeaux a soumis le projet en délibération à son Conseil Municipal. L'adoption de cette délibération a permis l'ouverture dans le budget municipal d'enveloppes budgétaires exclusivement dédiées à ce programme, et notamment la création d'un CEX (centre d'exploitation) Med'Act.

Les relations financières avec les villes partenaires ont fait l'objet de conventions spécifiques, bipartites, co-signées par le maire de Bordeaux et le maire de chaque ville. Pour être validée, chaque convention devait être accompagnée de la délibération autorisant les maires à agir dans le cadre spécifique du projet. De même, chaque ville partenaire a dû créer un CEX (ou équivalent selon la législation du pays) pour la gestion locale de la subvention. Le relevé d'identité bancaire correspondant a été joint à chaque convention. De plus, afin de travailler dans un cadre commun, il a été également annexé aux conventions des documents comptables permettant de visualiser la programmation mois par mois des dépenses imputables au projet.

Signalons également qu'une demande d'avenant aux contrats de Tunis et de Jbeil-Byblos a été sollicitée auprès de la Commission européenne afin de mieux répondre aux sollicitations financières relatives aux activités. En effet, pour la ville de Tunis, l'équipement dont disposait la sous-direction de la Culture s'est avéré insuffisant pour assumer la mission d'organisation du symposium. Il a été ainsi décidé d'acquérir un fax et 3 ordinateurs afin de solutionner les problèmes de communication avec les villes partenaires et notamment avec Bordeaux. L'un des postes a été équipé pour répondre aux besoins d'un travail graphique et d'édition permettant ainsi de réduire les frais d'impression à l'extérieur. De même, au vu de l'évaluation des coûts de livraisons de

documents, dossiers ou matériels divers (banderoles, affiches, brochures, etc), la décision a été prise d'acheter un véhicule facilitant les déplacements entre les divers lieux culturels de la Ville à partir de la Mairie.

Quant à Jbeil-Byblos, l'avenant correspondait à un recadrage plus concret de la programmation budgétaire, en revoyant l'estimation de l'indemnisation des artistes ainsi que celle des *per diem*, des frais de voyage etc.

Le Salon des Biens culturels de Venise et le Festival Novart de Bordeaux n'ont pas fait l'objet d'avenant au budget prévisionnel. Le budget final de ces deux manifestations diffère, par conséquent, du budget prévisionnel.

### 5.2.3. Réunions de coordination et communication interne

La collaboration et l'échange d'informations et d'expériences entre les partenaires se sont effectués au cours d'un certain nombre de réunions de coordination et de suivi, plénières ou restreintes. Celles-ci se sont déroulées selon le calendrier suivant :

- Mai 2003 : rencontre avec Mr. Abbès Mohsen, Maire de Tunis
- Septembre 2003 : rencontre du Comité de pilotage du groupe de travail des villes euro-méditerranéennes des Eurocités à Byblos
- Novembre 2003 : rencontre des partenaires Med'Act lors du festival *Novart* à Bordeaux (absence de Venise et de Tunis)
- Novembre 2003 : rencontre des partenaires Med'Act en marge de l'organisation du Salon du patrimoine culturel à Venise.
- Décembre 2003 : déplacement du chef de projet à Tunis (organisation, budget et communication).
- Janvier 2004 : déplacement du chef de projet à Byblos.
- Mars 2004 : déplacement du chef de projet à Tunis
- Avril 2004 : rencontre des partenaires Med'Act lors de l'inauguration des Centres des Métiers d'art et d'Informations touristiques à Byblos (absence de Venise et de Tunis)
- Avril 2004 : rencontre des partenaires Med'Act lors du symposium de Tunis
- Juillet 2004 : déplacement à Bordeaux de Mlle Aïda Jeridi, chargée de projet à Tunis
- Juillet 2004 : déplacement du chef de projet à Byblos.

Outre que par la rencontre directe, la communication bilatérale et multilatérale entre le chef de file et les partenaires ainsi qu'entre partenaires eux-mêmes s'est faite essentiellement par voie de courrier électronique, de téléphone et de télécopie.

### 5.2.4. Le fonctionnement du dispositif

Tenu compte des résultats de cette phase, l'on peut considérer que le dispositif général mis en œuvre a dans son ensemble bien fonctionné. La création d'antennes opérationnelles spécifiques pour la coordination des activités locales ainsi que leur prise en charge financière par le projet Med'Act ont permis une gestion décentralisée satisfaisante tout en assurant une formation professionnelle à la gestion des projets européens et une meilleure implication des personnels locaux. Les villes partenaires ont

d'ailleurs fait preuve d'une grande efficacité et professionnalisme lors de l'organisation des différentes activités.

Les modalités de **gestion financière** ont été correctement mises en place grâce à des procédures contractuelles claires et efficaces. Il a fallu néanmoins surmonter quelques difficultés posées par les procédures financières différentes d'une ville partenaire à l'autre, notamment afin de satisfaire aux critères établis par la Commission en ce qui concerne le dispositif permettant la réception et la gestion locale des fonds communautaires.

Le budget de l'opération, dont l'estimation prévisionnelle ne tenait pas compte de tous les aspects pratiques de la réalisation tant au niveau des montants que de leur affectation, a dû faire l'objet de réaménagements repris dans des avenants au contrat de Byblos et de Tunis sollicités auprès de la Commission européenne. Cette faculté d'adaptation rapide, notamment en termes financiers a permis de faire face en temps utile aux nombreux impondérables posés par la gestion simultanée de plusieurs activités.

Toujours au chapitre budgétaire, plusieurs problèmes ont toutefois retardé la mise en œuvre des activités. D'une part, le retard de la signature du contrat européen a entraîné un décalage dans la mise en œuvre effective des projets, notamment par rapport à *Novart*. D'autre part, le lancement du projet Med'Act été affecté par une circonstance imprévue, de nature à hypothéquer le succès de l'initiative tout entière. En effet, un contentieux financier a surgi entre la Ville de Bordeaux et la Commission européenne, concernant un ancien financement octroyé dans le cadre du Programme Med'Urbs en 1991-93. La décision de la Commission européenne de récupérer le montant restant dû par la ville de Bordeaux sur le budget destiné au projet Med'Act a risqué de compromettre la suite des activités. L'enveloppe budgétaire communautaire affectée à ce projet, correspondant initialement à 513.568 € a de ce fait été réduite aux seuls 65.000 € versés à ce jour par la Commission européenne à la Ville de Bordeaux. Afin d'honorer ses engagements à la fois vis-à-vis de la Commission européenne et des partenaires, la Ville de Bordeaux a décidé de couvrir sur son budget propre le déficit ainsi apparu.

Dès retour des conventions financières de partenariat signées et accompagnées des délibérations de chaque conseil municipal, les virements des avances prévues contractuellement ont ainsi été effectuées aux seuls frais de la Ville de Bordeaux.

En ce qui concerne la **communication interne au réseau**, le rôle de relais joué par le chef de file s'est révélé crucial pour assurer la coopération entre partenaires et la circulation efficace et régulière des informations. Comme il a souvent été constaté dans les projets de coopération décentralisée, le dialogue et les échanges transversaux se développent plus difficilement sans l'assistance active d'un coordinateur principal. La présence du chef de file a également permis de pallier aux difficultés posées par la multiplication des interlocuteurs qui a pu se vérifier auprès des partenaires au cours du projet.

En général Med'Act, comme de nombreux projets de coopération similaires, a souffert d'une carence en termes de définition organisationnelle des activités due à un manque de concertation lors de la phase de montage du projet. En effet, si ses lignes

programmatisques, politiques et culturelles ont pu être fixées préalablement au début des activités, les détails du fonctionnement technique et financier du projet ont dû être réglés en cours de réalisation. Ainsi, suite au désistement du chef de projet initialement désigné pour la coordination de cette phase de Med'Act, il a fallu procéder de toute urgence au recrutement d'un autre responsable. Les procédures complexes imposées par la législation française en matière de recrutement, n'ont permis de procéder à cette nomination qu'en octobre 2003, à la veille du festival *Novart*. Aucune réunion technique n'a par ailleurs eu lieu en début de projet, et l'équipe bordelaise chargée de la coordination des activités n'a pu rencontrer directement les partenaires qu'à l'occasion officielle du festival *Novart* en novembre 2003. Ces circonstances ont provoqué des retards dans la mise en œuvre des différentes actions, nécessitant l'organisation de réunions supplémentaires ainsi que des modifications du plan financier.

## 6. Contenu du projet pour chaque action

### 6.1. Les rencontres MED'ACT dans le cadre du festival *Novart* à Bordeaux

#### 6.1.1. Description détaillée

En 2003, Bordeaux a accueilli la deuxième édition du festival *Novart*. Dérivé de Sigma, un festival bordelais vitrine des découvertes culturelles des années '70 et '80, *Novart* met en exergue la richesse et la diversité des pratiques artistiques contemporaines, en accueillant des productions et des spectacles dans les domaines des arts plastiques (volume, multimédia, peinture...), du cinéma, de la danse, de la musique (créations contemporaines, jazz...) et du théâtre. La programmation repose sur 3 principes : la référence (les créateurs qui marquent aujourd'hui leur discipline), l'émergence (des artistes qui ouvrent de nouvelles voies à l'image) et la création bordelaise.

Avec 33.000 spectateurs (26 manifestations - 47 spectacles - 80 représentations données dans 16 lieux de la ville) l'édition 2003 a dépassé les résultats de l'année précédente, qui s'était soldée avec 29.000 spectateurs. Le festival a d'emblée démontré qu'il répond à une véritable attente du public, dont l'intérêt et l'attention sont maintenus durant un mois entier, autant par des manifestations grand public que par des spectacles à la pointe de la création contemporaine.

La deuxième semaine du festival - entre le 10 et le 14 novembre 2003 - a été consacrée à la création euro-méditerranéenne, grâce au soutien du programme Med'Act. Chaque ville partenaire a adressé une sélection de spectacles aux coordonnateurs de *Novart*, afin que ceux-ci puissent effectuer leur choix et intégrer les artistes retenus dans la programmation du festival. Une convention a par ailleurs été signée entre la Ville de Bordeaux et l'association Novembre-à-Bordeaux pour l'organisation de la semaine euro-méditerranéenne et la gestion des aspects logistiques liés à l'accueil des artistes invités.

La programmation de la semaine euro-méditerranéenne a été la suivante :

#### Tunis (13 novembre 2003) :

- Point - solo chorégraphié et interprété par Imen Smaoui (chorégraphe)
- Dar Ellil - de Imed Jemaa, compagnie Théâtre de la Danse (danse contemporaine)
- Les Colombes - El Hamaïem El Bidh (groupe de musiciens)

#### Byblos (14 novembre 2003) :

- Fun Jan Shai - The Project (groupe de musiciens)
- Charbel Rouhana (groupe de musiciens)

- Kerbaj-Sehnaoui-Yassine (improvisation musicale)

#### **Venise (19 novembre 2003):**

- Laboratorio Novamusica (ensemble dédié à l'exécution et à la recherche sur la musique contemporaine)

Egalement reprise au programme, une table-ronde publique des représentants des 4 villes partenaires du programme Med'Act a été organisée le 13 novembre 2003. Elle a réuni les délégations des villes invitées (pour Tunis : Najet Fakhfakh, Sous-directrice à la Culture et Samia Fathalli, adjointe au Maire ; pour Byblos : Raphaël Sfeir, Maire et Bechir Odeimi, Fédération Mondiale des Cités Unies - Section Moyen Orient ; pour Venise : Giandomenico Romanelli, directeur du Patrimoine), reçues par Dominique Ducassou (Adjoint à la Culture, Mairie de Bordeaux).

De plus, les délégations des villes partenaires ont participé à des réunions, des entretiens privés et des réceptions organisées par la Ville de Bordeaux, et ont bénéficié d'un programme culturel et festif, avec des visites d'expositions et une réception au château d'Arsac (Médoc).

#### **6.1.2. Objectifs spécifiques**

- Lancer le projet Med'Act, au point de vue politique et technique, en identifiant les personnes chargées de sa réalisation auprès des différents partenaires, en informant l'ensemble des partenaires des projets de chacun et en discutant des modalités de fonctionnement commun sur le plan comptable, financier et organisationnel.
- Tisser des liens étroits et durables entre les divers opérateurs culturels du monde de la création des villes euro-méditerranéennes.
- Favoriser leur expression artistique contemporaine.
- Faciliter la mise en œuvre d'événements communs.
- Associer les savoir-faire des diverses disciplines artistiques.
- Faire connaître les artistes et les créations euro-méditerranéennes.

#### **6.1.3. Résultats attendus**

- Lancement officiel et communication autour de l'initiative Med'Act
- Promotion d'artistes du Sud de la Méditerranée en Europe
- Création de partenariats Nord-Sud dans le domaine des arts du spectacle

#### **6.1.4. Résultats obtenus**

La semaine euro-méditerranéenne organisée à Bordeaux a produit un certain nombre de résultats tangibles en matière de **communication** et de **contenus culturels**.

En ce qui concerne la communication, elle devait tenir compte d'une double contrainte : d'une part, la nécessité d'intégrer la semaine euro-méditerranéenne à la programmation *Novart* en respectant la charte graphique de celle-ci et ses modalités d'organisation, et d'autre part la recherche d'une visibilité optimale de l'événement *Med'Act* et de la présence des villes partenaires au sein du festival *Novart* dans son ensemble. C'est ainsi qu'une communication spécifique à cet événement a été créée avec affiches (voir illustration ci-dessous), drapeaux, invitations, flyers présentant l'initiative *Med'Act* et enregistrements de débats et de concerts à France 3 Aquitaine (cf. annexe 3).

Une campagne de presse a également été menée auprès des media locaux, nationaux et internationaux afin de présenter à la fois le programme *Med'Act* et les artistes invités (cf. annexe 4). Un double du dossier de presse a été remis à chaque ville partenaire afin d'élargir le processus de communication dans le souci d'une image commune et cohérente. Grâce à ces initiatives, la semaine euro-méditerranéenne a pu bénéficier d'un bon repérage au sein des retombées générales du festival.

La semaine a pu par ailleurs compter sur l'appui de structures telles que *Côte Ouest*, opérateur logistique du festival. On peut souligner également le soutien des directions et du personnel de la base sous-marine et de France 3 Aquitaine, qui ont non seulement accueilli ces manifestations mais aussi pris des initiatives positives, notamment en faveur de l'information des communautés étrangères concernées à Bordeaux.

La réaction du public a d'ailleurs été très positive, et de nombreuses personnes issues des communautés étrangères présentes à Bordeaux, notamment nord-africaines, sont venues assister aux spectacles de la semaine euro-méditerranéenne. Le taux de fréquentation optimal - les salles ont été souvent pleines - est sans doute dû également à la gratuité des spectacles. L'accès du public était néanmoins soumis à la condition d'être en possession d'un billet, édité spécialement pour l'occasion, à retirer aux guichets du festival, ce qui supposait un choix volontaire.

Du point de vue de la programmation et des contenus culturels produits par cet événement, la sélection des artistes et des spectacles s'est révélée pertinente, favorisant une offre culturelle diversifiée et de très haut niveau. Celle-ci a d'ailleurs été fortement appréciée par les organisateurs du festival, qui ne connaissaient pas les artistes proposés par les partenaires du projet, ouvrant des perspectives de collaboration future (voir les détails dans le chapitre 7, pp. 43-44).

### **6.1.5. Conditions de réalisation**

La signature tardive de la convention de subvention européenne entre la Ville de Bordeaux et la Commission européenne, intervenue seulement le 18 juillet 2003, a entraîné un décalage dans la mise en œuvre des différents projets. Cette conjoncture a rendu très délicate l'organisation de la semaine euro-méditerranéenne et son intégration au programme du festival. Novart débutant le 1<sup>er</sup> novembre, la programmation devait être bouclée pour les débuts du mois d'août au plus tard. Compte tenu du niveau d'exigence légitime de cette manifestation, il n'a pas été facile de gérer les contraintes de sélection puis de disponibilité des groupes représentant les villes partenaires.

De plus, les conditions fixées par l'administration française pour les recrutements ont ralenti la nomination d'un chef de projet pour Med'Act, devenue effective seulement en octobre, à la veille de l'ouverture du festival. Cette difficulté a entraîné un retard dans la mise en œuvre organisationnelle et logistique du programme.

Ces obstacles ont pu néanmoins être contournés grâce à l'appui et à la souplesse des organisateurs du festival - Novembre-à-Bordeaux et Côté Ouest - qui ont permis des aménagements du programme jusqu'à une date très avancée.

## 6.2. Le 7<sup>ème</sup> salon du Patrimoine Culturel à Venise

### 6.2.1. Description détaillée

Cette action du projet Med'Act, s'étendant sur trois journées, les 28, 29 et 30 novembre 2003, s'est articulée en deux volets : la présence d'un stand de la Commission Euromed des Eurocités au 7<sup>ème</sup> Salon du Patrimoine Culturel de Venise, ainsi que la tenue, le 30 novembre, d'une conférence sur le thème « la culture pour le développement des villes de la Méditerranée ».

#### 6.2.1.1. Le Salon du Patrimoine Culturel

Cette manifestation, organisée chaque année, rassemble de nombreux acteurs scientifiques, techniques, administratifs et politiques dans le domaine de la sauvegarde et de la mise en valeur du patrimoine culturel. Outre les stands présentant l'action des institutions, des fondations et des centres de recherche rassemblés dans le cadre du Venezia Laboratorio di Cultura, le salon bénéficie de la participation de nombreuses autorités publiques italiennes - municipalités, centres de recherche, entreprises spécialisées. L'événement recueille un succès important, à en juger par les chiffres de fréquentation correspondant à 10.000 visiteurs en 2003. L'édition 2002 réunissait 126 exposants, tandis que celle de 2003, 220 exposants, sur une surface d'exposition doublée.

L'édition 2003 avait comme thème principal la valorisation du patrimoine culturel. C'est dans ce cadre qu'un stand a été réservé à la présentation, par 17 villes de 9 pays de la rive Sud de la Méditerranée (voir tableau ci-dessous), de projets, réalisations et bonnes pratiques en matière de mise en valeur du patrimoine culturel.

Pays	Ville
ALGERIE	Sidi-Abdellah
CHYPRE	Nicosie
	Limassol
EGYPTE	Le Caire
JORDANIE	Amman
	Pétra
LIBAN	Network of Historic and Archaeological Cities
	Byblos
	Urban Planning Institute - Lebanese American University
MALTE	La Valette
MAROC	Rabat
	Fès
	Taner
TUNISIE	Tunis
	Sfax
	Mahdia
TURQUIE	Ankara
	Istanbul
	Diyarbakir

En outre, un stand commun était consacré à la présentation de la Commission Euromed des Eurocités.

### 6.2.1.2. La Conférence

La conférence a débuté avec le Forum des maires euro-méditerranéens, une séance plénière d'ouverture au cours de laquelle les maires des villes concernées ont exprimé leur point de vue sur le rôle des villes et de la culture dans le développement durable dans l'espace euro-méditerranéen (voir le programme et la liste des personnalités présentes en **annexes 5 et 6**). C'est à cette occasion qu'a été présentée officiellement la Déclaration approuvée par la Commission Euromed des Eurocités à Byblos le 27 septembre 2003 et signée par les maires euro-méditerranéens (cf. résumé en **annexe 7**). Ce document était adressé à la Conférence euro-méditerranéenne des Ministres des Affaires étrangères qui s'est tenue à Naples les 2 et 3 décembre 2003, ainsi qu'à la Présidence italienne du Conseil de l'Union européenne. Il sollicite l'adoption d'un programme régional de coopération entre autorités locales euro-méditerranéennes à partir de 2005, dans le cadre du programme MEDA.

L'après-midi a été consacrée à deux **tables-rondes** axées respectivement sur « le tourisme durable comme ressource pour le développement local des villes de la Méditerranée », ainsi que sur « La mise en valeur du patrimoine culturel pour le développement local des villes de la Méditerranée » (cf. résumé en **annexe 8**). Ces groupes de travail, composés de participants à la conférence, ont été animés et coordonnés par deux experts du secteur culturel et du tourisme durable. Plusieurs villes ont présenté des exemples de « bonnes pratiques » en matière de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine à des fins de développement durable :

#### **Le tourisme durable comme ressource pour le développement local des villes de la Méditerranée**

- Pétra - L'Autorité Régionale de Pétra et son rôle dans la protection du Parc archéologique de Pétra
- Limassol - Réhabilitation du marché municipal (agora) et création de nouvelles places
- Byblos - Réhabilitation de la ville et musée de l'écriture
- Matera - Le rôle des villes du Mezzogiorno dans la mise en valeur du patrimoine culturel de la Méditerranée
- Istanbul - La Corne d'Or - Projet de protection de l'environnement

#### **La mise en valeur du patrimoine culturel pour le développement local des villes de la Méditerranée**

- Genova - Genova 2004
- Fès - Régénération de la Médina de Fès
- Tanger - Tanger, espace de socialisation multiculturelle
- Tunis - Les villes du patrimoine mondial. Une stratégie de sauvegarde durable : le cas de la Médina de Tunis
- Barcelone - Forum Barcelone 2004
- Sidi Abdellah - La mémoire de la Nouvelle Ville.

### 6.2.2. Objectifs spécifiques

- Grâce à la participation des autorités et des institutions impliquées dans des projets déjà réalisés ou en phase d'exécution, favoriser l'échange d'expériences et valoriser les conditions de réussite en matière d'utilisation du patrimoine culturel comme ressource pour le développement urbain
- Favoriser également le transfert à de nouvelles villes partenaires les expériences déjà acquises par celles qui ont déjà développé des initiatives dans le cadre du programme MEDA sur le thème de la culture, de la valorisation du patrimoine culturel et du tourisme durable
- Susciter la création d'une communauté des villes et des acteurs intéressés par la création de nouveaux partenariats et de nouveaux projets au titre du programme MEDA II.

### 6.2.3. Résultats attendus

- Renforcement qualitatif et quantitatif des relations de coopération dans les villes partenaires de la Commission Euromed des Eurocités.
- Echange de bonnes pratiques entre les experts du secteur qui gèrent les projets dans l'espace MEDA et qui représentent des villes MEDA et européennes.
- Elargissement du réseau des villes partenaires de la Commission Euromed.
- Création de nouveaux partenariats entre villes MEDA et villes européennes pour la phase MEDA II.
- Promotion du projet MED'ACT au niveau MEDA et européen.
- Diffusion vers le grand public, les décideurs politiques et les médias des initiatives organisées en matière de mise en valeur du patrimoine culturel dans le contexte euro-méditerranéen.

### 6.2.4. Résultats obtenus

Poursuivant à la fois des objectifs **culturels**, **politiques** et de **communication**, la manifestation a rempli sa mission de manière satisfaisante, surtout en ce qui concerne ces deux derniers.

Au point de vue de l'**impact politique** de l'événement, le choix d'inviter à Venise un grand nombre de représentants de villes du pourtour méditerranéen a indéniablement permis de développer des contacts multiples entre villes et, de ce fait, de renforcer la perception et la visibilité du réseau MED'ACT auprès des décideurs locaux, régionaux et nationaux.

La présentation de la Déclaration approuvée par la Commission Euromed des Eurocités à Byblos a renforcé cet impact politique, car elle a été mentionnée au point 54 des Conclusions de la Présidence de la Conférence euro-méditerranéenne des Ministres des Affaires étrangères du 2-3 décembre 2003 à Naples (cf. **annexe 9**). Les ministres y ont souligné « l'importance primordiale que revêt la coopération entre les régions des partenaires euro-méditerranéens, coopération qui contribue à donner davantage d'ampleur et de substance au processus de Barcelone et à rapprocher le partenariat des sociétés civiles de la région ». Ils se sont également déclarés « satisfaits du lancement de projets pilotes dans le cadre de Med'Act pour la coopération entre les villes euro-méditerranéennes en vue d'envisager, en temps opportun, la mise en place d'un

programme régional visant la coopération entre les autorités locales euro-méditerranéennes dans le cadre de MEDA ».

En matière de **communication**, l'on peut considérer également que la présence de l'action Med'Act au Salon du Patrimoine culturel de Venise a été une opération positive. Cette communication s'est exercée principalement vis-à-vis de trois publics-cible : le grand public, les décideurs politiques et les médias.

En ce qui concerne le **grand public**, l'édition 2003 du Salon a vu une participation d'environ 10.000 personnes. Une partie au moins de ce public a sans doute dû visiter le stand Med'Act<sup>3</sup>. Celui-ci a suscité un vif intérêt, y compris parmi les jeunes, et de nombreuses questions ont été posées aux préposés du stand. La présentation du projet de coopération « L'itinéraire Nord du patrimoine culturel de la Terre Sainte », réalisé conjointement par l'Union des gouvernements locaux en Israël (ULAI) et l'Association des Autorités Locales Palestiniennes (APLA) a par ailleurs interpellé un grand nombre de visiteurs.

La conférence tenue le 30 novembre a également permis de présenter l'action Med'Act à un public nombreux, surtout lors de la session d'ouverture le matin. Les tables-rondes de l'après-midi ont souffert d'une audience moins fournie. L'annulation en dernière minute d'une conférence sur la restauration du théâtre La Fenice, a également contribué à un certain désintérêt de la part du public.

Quant aux **décideurs politiques** des villes euro-méditerranéennes présentes, le Salon - et en particulier la conférence du 30 novembre - a permis la rencontre des maires et d'autres élus issus de quelque 25 villes représentant 9 pays de la rive sud de la Méditerranée, sans compter ceux provenant des villes partenaires de Bordeaux et de Venise, ainsi que de nombreux représentants des villes inscrites dans le réseau des Eurocités. Cette initiative a ainsi favorisé les contacts formels et informels entre ces responsables, tout en permettant à l'action Med'Act d'être présentée et débattue avec les acteurs les plus concernés par la coopération euro-méditerranéenne.

Quant aux **médias**, l'événement a été répercuté dans des émissions télévisées, ainsi que dans plusieurs journaux et revues, de dimension surtout locale et régionale (L'Avvenire, Il Gazzettino, Il Corriere del Veneto, La Nuova Venezia, Europa). A côté d'articles illustrant le Salon dans son ensemble et se limitant à une mention de l'initiative Med'Act, quelques autres ont été consacrés plus spécifiquement à la Déclaration présentée à Venise, et reprise dans les Conclusions de la Présidence de la Conférence euro-méditerranéenne des Ministres des Affaires étrangères du 2-3 décembre 2003 à Naples (cf. revue de presse en **annexe 10**).

Le Salon, ainsi que Med'Act, ont été également annoncés et décrits dans plusieurs sites Internet liés à la ville de Venise ou au projet lui-même (le site Internet de la ville de Venise <[www.comune.venezia.it/medact](http://www.comune.venezia.it/medact)> et celui du Bbcc expo <[www.veneziafiere.it](http://www.veneziafiere.it)>, ainsi que le site de la Commission Euromed des Eurocités <<http://www.eurocities.org/euromed>>. Une information sur Med'Act a également été diffusée, à l'occasion du Salon, sur d'autres sites spécialisés, tels celui de Patrimoniosos.it <[www.patrimoniosos.it](http://www.patrimoniosos.it)>.

---

<sup>3</sup> Nous ne disposons pas de données précises sur la fréquentation du stand Med'Act.

Toujours sur le plan de la communication, il faut signaler également la publication d'un **livret trilingue** (IT, FR, EN) présentant les projets de chaque ville partenaire de Med'Act en matière de développement culturel et de mise en valeur du patrimoine, un **affichage générique** dans les espaces du Salon et des **banderoles** dans la zone de conférence.

De plus, un **logo** a été créé par la ville de Venise pour cette occasion. Celui-ci a été repris pour les événements de Tunis et Byblos dans un souci d'harmonisation de l'image du projet. Ce logo se retrouve ainsi sur tous les documents édités après cette manifestation, mais décliné dans des couleurs différentes selon les villes.



Le logo Med'Act créé par la ville de Venise à l'occasion du Salon des Biens culturels. La forme ronde centrale figure la Méditerranée, les deux autres formes figurant les continents africains et européens.

Au point de vue des **objectifs plus spécifiquement culturels**, les interventions des maires des villes concernées lors de la conférence, ainsi que la documentation présentée sur les stands, ont contribué à esquisser un tableau riche et varié de cas, de problématiques, de choix et de solutions possibles en matière de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine, soulignant ainsi le rôle de ce dernier, et de la culture en général, dans le développement durable et le dialogue entre communautés dans l'espace euro-méditerranéen.

Il faut cependant reconnaître que ce type d'événement, de par le profil - des décideurs politiques pour la plupart - et la multiplicité des intervenants, et les temps limité imparti à chacun, privilégie davantage la diffusion d'informations à caractère général, relevant de la politique culturelle des villes participantes qu'une réflexion approfondie sur des aspects scientifiques ou techniques liés aux projets mis en œuvre.

Les tables-rondes de l'après-midi, consacrées à la présentation et à la discussion de plusieurs exemples de « bonnes pratiques » en matière de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine à des fins de développement durable n'ont pas permis, sans doute par manque de temps, d'ouvrir un débat suffisamment approfondi sur les nombreux sujets abordés. De plus, elles ont eu lieu devant un public clairsemé.

Par conséquent, la dimension « échange d'expériences et de bonnes pratiques » n'a pas pu être développée conformément aux objectifs initiaux de l'événement.

#### **6.2.5. Conditions de réalisation**

L'organisation de l'initiative Med'Act au sein du Salon des Biens culturels a été gérée efficacement par la Direction des Relations internationales de la Ville de Venise. Quelques problèmes d'ordre logistique et organisationnel peuvent cependant être signalés.

Ainsi, en ce qui concerne **l'organisation et les relations de partenariat**, ces dernières ont été assez suivies au début (téléphone, courriel), mais les contacts se sont raréfiés par la suite, ne permettant pas un suivi régulier de l'organisation de l'événement vénitien de la part de la Ville de Bordeaux. Il n'y a pas eu de rencontre directe entre les représentants de Bordeaux et de Venise avant l'événement lui-même. Avec les autres partenaires, les contacts ont été parfois entravés par l'utilisation de trois langues (anglais, français et arabe).

De plus, la période du Ramadan - en novembre - a considérablement ralenti les échanges, rendant difficile l'obtention d'informations ou de documents de la part des partenaires concernés. La situation politique au Proche-Orient a également pesé sur l'organisation, dans la mesure où la Syrie a refusé d'assister à la conférence en présence de représentants de villes israéliennes, et le maire de Naplouse (Territoires palestiniens) n'a pas pu être présent car son frère avait été victime d'un attentat. Ces circonstances ont alourdi la mission d'organisation du partenaire vénitien, demandant un travail plus long que celui prévu initialement. Sur le plan diplomatique, le Maire de Bordeaux, Mr. Alain Juppé, a saisi, dans ce cadre, l'opportunité de proposer à l'ensemble des villes présentes, l'élargissement des jumelages européens bilatéraux avec Israël ou la Palestine à des jumelages trilatéraux en associant une ville israélienne à une ville palestinienne.

D'un point de vue **financier**, le budget alloué par le projet pour l'intégration de l'initiative Med'Act au Salon de Venise, soit 73.728 €, a pu couvrir de manière satisfaisante les différentes activités programmées. Les difficultés d'organisation ont néanmoins obligé le partenaire vénitien à revoir à la hausse le budget prévu pour les frais de personnel. En revanche, les frais d'organisation, de voyage et de séjour ont été moins élevés que prévu.

Après l'événement, le remboursement des frais de voyage et de séjour des partenaires méditerranéens n'a pas manqué de soulever quelques problèmes de communication et de transmission d'informations et de documents, qui ont également pesé sur l'organisation.

## 6.3. Création du Centre des métiers d'art et du Centre d'Accueil Touristique à Byblos

### 6.3.1. Description détaillée

En ce qui concerne la ville de Byblos, deux initiatives complémentaires ont été développées dans le cadre du projet Med'Act. Il s'agit de la création du **Centre des métiers d'art** et du **Centre d'information touristique**, tous deux réhabilités dans le cadre d'un vaste programme de restauration et de mise en valeur de l'ancienne médina, soutenu par l'UNESCO et par des fonds privés. Ces deux structures répondent également à une politique de développement d'un tourisme culturel intégrant à la fois la promotion du patrimoine historique (ancienne médina de Byblos) et d'un artisanat de qualité. Il est à noter que les interventions majeures de restauration ont été essentiellement réalisées pour l'aménagement du Centre d'Accueil Touristique. Toutefois, quelques travaux de rafraîchissement (nettoyage et peinture) ont été programmés, dans le cadre du projet Med'Act, pour le centre des métiers d'Art, afin d'accueillir les premières expositions.

#### 6.3.1.1. Le Centre des Métiers d'Art de Byblos

La création du Centre des Métiers d'Art de Byblos est une initiative qui vise à promouvoir les métiers d'art et de l'artisanat à travers la mise en place d'un **conservatoire des savoir-faire**, d'un **espace de création artistique** et l'organisation de **sessions de formation** de jeunes artisans. Le centre nourrit l'ambition de devenir un lieu de référence en matière de création artisanale contemporaine en s'associant étroitement à un site d'intérêt culturel dont le centre d'accueil et de promotion touristique devrait assurer la diffusion et la vente des œuvres produites.

Durant la phase initiale de lancement du centre, le projet Med'Act a assuré la prise en charge des meilleurs artisans dans le but de favoriser la relance et le renouvellement de l'artisanat local par la mise en place d'une collaboration dynamique entre artistes issus du réseau Med'Act et une sélection d'artisans locaux représentant plusieurs corps de métiers.

A cet égard, plusieurs disciplines liées aux métiers de l'artisanat étaient retenues durant la phase de lancement du Centre:

- **L'orfèvrerie:** la collaboration menée entre des artisans marteleurs du cuivre et des créateurs-bijoutiers permettra la création de nouvelles formes pour de nouveaux produits.
- **La verrerie:** en ce qui concerne les activités liées au travail du verre soufflé, le centre prévoyait l'achat d'un four. Si toutefois, le centre devait rencontrer des difficultés quant à cette acquisition, il était envisagé de remplacer cette activité lourde en infrastructure par des activités liées à l'ébénisterie.
- **Le textile:** le principal objectif était l'acquisition de machines et d'équipements techniques de base. Quant aux activités, il était prévu la mise en place d'un projet

de création de « robes odorantes et médicinales » ainsi que d'un travail en relation avec les « Arts de la table ».

L'objectif à terme est de susciter une forte demande de la part des artisans et des artistes, et d'en sélectionner les meilleurs. Le Centre en tant que lieu de production, d'exposition et de formation ambitionne de devenir une référence en matière de rencontre entre savoir-faire et création.

### 6.3.1.2. Le Centre d'Accueil Touristique de Byblos

La création d'un Centre d'Accueil Touristique s'inscrit dans le cadre d'une politique durable menée par la ville de Byblos dont l'objectif est de développer le secteur économique lié au tourisme. A cet égard, la création du Centre a pour principale ambition de devenir le lieu de référence de la promotion touristique non seulement pour la ville de Byblos mais aussi pour les régions avoisinantes.

Les travaux d'aménagement ont débuté dans le courant du mois de janvier 2004 de manière à inaugurer le Centre pour le début de la saison touristique. La restauration respectueuse des normes imposées aux bâtiments historiques en matière de conservation, de sauvegarde et de valorisation s'inscrit au sein d'un programme de réhabilitation de l'ancienne médina, qui place ce bâtiment en plein cœur du secteur piétonnier de la Ville. Le financement Med'Act a contribué à l'aménagement et à l'équipement du centre.

Durant la phase de travaux d'aménagement, des **activités de formation** ont permis de constituer une équipe spécialisée dans l'accueil touristique.

Outre le programme MED'ACT et la Ville de Byblos, les partenaires officiels sont:

- l'UNESCO;
- l'APSAD (Association pour la Protection des Sites et des Anciennes Demeures au Liban);
- la Direction Générale des Antiquités (DGA);
- le Ministère du Tourisme;
- le Bureau Technique des Villes Libanaises;
- l'Association du Festival International de Byblos.

Cette initiative est reconnue et encouragée par les régions voisines (Batroun et Kesrouane) ainsi que par les localités proches présentant des potentialités culturelles et touristiques, dans des secteurs tels que:

- l'archéologie : Faqra, Nahr El Kelb, Machnaka, ...
- l'artisanat : Amshit, Asiya, Rachana, ...
- l'environnement : sites naturels de Jiita, Haqel-Hjoula ...
- les lieux de pèlerinage : Harissa, Annaya, Kfifane, ...

- les activités de loisir de plein air (ski, vélo, randonnée , plongée, spéléo, parapente ...)

### 6.3.2. Objectifs spécifiques

- Mettre en place un lieu de référence en matière de création de l'artisanat contemporain en s'associant à un site touristique qui assure la diffusion et la vente des oeuvres produites.
- Encourager un renouveau créatif en offrant la possibilité à des artisans locaux de travailler avec des artistes issus du réseau Med'Act.
- Favoriser l'accueil d'artisans et d'artistes et permettre l'installation d'un équipement technique de base.
- Promouvoir les métiers d'art et de l'artisanat auprès des scolaires et susciter des vocations afin de créer à la fois un conservatoire des savoir-faire et un lieu de création artistique.
- Créer un lieu de référence de la promotion touristique (Centre d'information touristique) aussi bien pour la ville de Byblos que pour les régions avoisinantes en s'associant au Centre des métiers d'Art.
- Concourir, en collaboration avec les institutions locales, régionales et nationales, du secteur privé et public, à l'animation de la vieille ville et promouvoir le tourisme dans la région de Byblos.
- Coordonner l'information touristique (brochures, site Internet, etc) ainsi que l'accueil des visiteurs sur le site de Byblos.
- Programmer des sessions de formation afin de constituer une équipe spécialisée dans l'accueil touristique durant la phase de réhabilitation du Centre d'information touristique.

### 6.3.3. Résultats attendus

- Aménagement du Centre des métiers d'Art (travaux légers de ré-affectation des locaux) sous forme d'espaces de création et de formation - Centre des métiers d'Art - favorisant la collaboration entre artistes issus du réseau Med'Act et artisans locaux.
- Achat de machines (métier à tisser, table de bijoutier, etc) , d'équipements (four, outils de fabrication de babouche, etc) et de matières premières (tissus, cuirs, etc) nécessaires à la mise en route des workshops.
- Constitution d'un partenariat entre les centres des métiers d'Art et d'information touristique de Byblos pour la diffusion des œuvres produites à travers la mise en place d'un espace de vente et mise en place d'autres réseaux de diffusion.
- Inauguration du Centre d'information touristique et montage à l'occasion de cet événement de deux expositions consacrées à la peinture et à la photographie.
- Elaboration de matériels d'information (brochures, site Internet...)
- Inauguration du Centre des métiers d'Art et présentation des travaux produits (les créations de Desart Concept) dans le cadre des échanges entre artistes et artisans locaux.
- Elaboration de contrats de vente.

#### 6.3.4. Résultats obtenus

**Le Centre des métiers d'Art et le Centre d'information touristique** ont été ouverts et inaugurés le 2 avril 2004 en présence de Mr. Raphaël Sfeir, maire de Jbeil-Byblos, du chef du projet Med'Act, ainsi que de jeunes artisans bijoutiers jbeiliotes et d'une soixantaine d'invités, parmi lesquelles de nombreuses personnalités libanaises et étrangères dont M. Gilles Germain de l'Ambassade de France et M. Joseph Kreidi représentant de l'Unesco. La Ville de Bordeaux était représentée par Mme Martine Moulin-Boudard, adjointe au Maire en charge du Patrimoine. En revanche, la ville de Tunis n'était pas représentée, compte tenu de l'imminence de la tenue du colloque de Tunis (15 et 16 avril 2004) ainsi que la Ville de Venise, pour des questions de représentations et de réorganisation interne des services.

Lors de cette inauguration ont été présentés les travaux issus de la collaboration entre artistes français et artisans jbeiliotes dans le cadre du Centre des métiers d'Art. Le programme initial prévoyait l'intervention de quatre artistes provenant des pays partenaires du projet, invités à animer des ateliers d'échanges créatifs avec des artisans locaux. A cet égard, les villes partenaires ont été mobilisées en temps utile mais des raisons de calendrier ont empêché la participation de plusieurs artistes pressentis. Parmi ceux-ci, seuls Desart Concept (Marie Caty et Guislain Ryckebusch, concepteurs de bijoux contemporains) et l'artiste Aline Ribière (artiste plasticienne textile) ont répondu positivement, dans les délais impartis et aux dates souhaitées.

**Desart Concept** a présenté son travail au moment de l'inauguration, fruit d'une coopération de 10 jours avec deux jeunes bijoutiers jbeiliotes.

**Aline Ribière** quant à elle a collaboré pendant 20 jours avec un jeune couturier, Georges M. Assaf, avec l'appui d'une aide-couturière et d'une interprète.

Le soutien financier octroyé au travers du projet Med'Act a permis la prise en charge des artisans locaux ainsi que des artistes intervenants. Cette initiative a contribué au succès de la collaboration, vécue par les participants à la fois comme une valorisation de leurs compétences et comme une formation.

La mise sur pied du Centre des métiers d'Art a nécessité l'achat des équipements et matériels nécessaires à l'accomplissement des ateliers tels une table de bijoutier, des tissus, des machines à coudre, des outils de fabrication de babouches, ainsi que des outils destinés au soufflage du verre. En revanche, le Centre a renoncé à l'achat d'un ensemble plus important destiné à souffler le verre, compte tenu du prix et de l'obligation que cet investissement fixait à la ville de Byblos de n'inviter que des artisans verriers.

Afin de déterminer le fonctionnement et de garantir la pérennisation des activités du centre, un règlement intérieur a été rédigé (cf. **annexe 11**).

L'inauguration a également concerné le Centre d'information touristique, deuxième initiative soutenue par le projet Med'Act. Ici, il a été procédé à des travaux de réaménagement et d'équipement - notamment de deux salles d'exposition et d'une salle de réunion - visant à faire de ce centre un acteur de premier plan de la promotion touristique de Byblos et de sa région, ainsi qu'un partenaire du centre des métiers d'Art

favorisant la diffusion des productions et des savoir-faire artisanaux. Dans ce cadre, l'intervention spécifique de Med'Act a permis d'assurer la formation initiale de deux personnes chargées de l'accueil, en vue de l'ouverture de la saison touristique estivale.

Les activités développées à Byblos ont répondu à une partie des objectifs escomptés au niveau technique, culturel, politique et de communication.

En ce qui concerne les **dimensions techniques et culturelles**, les deux centres ont été aménagés et inaugurés selon le programme prévisionnel. Les échanges et les collaborations entre artistes et artisans ont produit des résultats de qualité soulignant la pertinence et les potentialités de cette approche interdisciplinaire originale. En outre, les activités réalisées ainsi que la diffusion qui en a été faite ont permis de sensibiliser les autorités et les artisans locaux à la nécessité de renouveler les traditions et savoir-faire artisanaux en forte régression. Cette expérience a également produit un enrichissement pour les artistes français engagés dans ces échanges créatifs. Enfin, l'association entre tourisme et artisanat se révèle prometteuse en terme de promotion culturelle et de développement économique.

L'impact de l'initiative a toutefois souffert de la réduction des activités, les quatre ateliers prévus à l'origine étant limités en définitive à deux. De plus, le fait que ceux-ci n'aient été animés que par des artistes provenant de France a diminué la richesse des échanges ainsi que la portée du réseau.

La **dimension politique** des activités libanaises, bien que limitée à la sphère locale, n'est pas négligeable, tenu compte des retombées potentielles des structures mises en place grâce notamment au soutien du projet Med'Act. Le rayonnement de ce dernier a d'ailleurs permis de nouer des partenariats avec d'autres villes libanaises et d'attirer l'intérêt de l'UNESCO, qui a exprimé sa volonté de poursuivre le développement du Centre des Métiers d'Art, et de promouvoir l'implantation de structures similaires ailleurs au Liban.

En matière de **communication**, des supports d'information spécifiques ont été développés, à savoir une brochure (cf. **annexe 12**) ainsi qu'un site Internet décrivant les caractéristiques principales et les objectifs du Centre d'Informations touristiques. L'inauguration a bénéficié de l'appui du Centre International de Presse Media dirigé par Ibrahim El-Sayat, grâce auquel de nombreux contacts presse (tv, écrits et parlés) ont été pris. L'événement a également été répercuté dans la presse quotidienne. Le journal Al-Ourbour a ainsi rendu compte de la totalité de la manifestation en français et en arabe. Des exemplaires ont été adressés aux villes partenaires, et notamment à Tunis pour la partie rédigée en arabe.

### **6.3.5. Conditions de réalisation**

Le projet a bénéficié de l'accompagnement efficace d'une équipe formée de personnalités locales, qui n'ont pas hésité à s'investir personnellement dans un esprit de réelle coopération. L'organisation des activités a été compliquée par la tenue d'élections en cours de projet qui se sont révélées défavorables au maire de Jbeil-

Byblos, Raphaël Sfeir. De plus, La nouvelle équipe municipale s'est montrée peu intéressée par le projet Med'Act. Ces circonstances n'ont toutefois pas affecté la détermination de l'équipe à poursuivre le travail engagé grâce aux dispositions pratiques prises par l'équipe d'origine. L'effet de levier du financement Med'Act a été également un incitant significatif.

Comme souligné plus haut, le calendrier très serré des opérations a également posé d'autres problèmes d'organisation, en ne permettant pas aux villes partenaires de Tunis et de Venise, pourtant mobilisées rapidement, d'envoyer des artistes à Byblos.

## 6.4. Symposium de Tunis : « Dialogue des cultures euro-méditerranéennes - Le théâtre en question »

### 6.4.1. Description détaillée

La ville de Tunis a organisé les 16 et 17 avril 2004, en collaboration avec les villes de Bordeaux, Byblos et Venise, un symposium réunissant des acteurs politiques, intellectuels et universitaires sur le thème du dialogue des cultures euro-méditerranéennes.

A l'occasion du centenaire du Théâtre Municipal de Tunis, ce colloque a abordé la question du théâtre en tant que lieu d'expression artistique en liaison avec toutes les autres disciplines (arts plastiques, musique, danse, littérature,...), ouverte sur le monde, expression de la vie contemporaine et de ses interrogations.

L'objectif premier de ce colloque était de provoquer l'émergence d'un espace de dialogue privilégié entre les opérateurs culturels des villes partenaires en suscitant l'amorce d'un réseau artistique d'échanges et de confrontation des idées, de transfert de savoir-faire et de productions communes.

A cet égard, un certain nombre d'opérateurs culturels liés au milieu théâtral et issus du réseau des Eurocités ont été conviés à cet événement.

Les questions liées au développement culturel ont été abordées sur les plans politique, sociologique, économique et philosophique ainsi que sous l'angle de la communication.

Après une allocution de bienvenue de la part du maire de Tunis, Mr. Abbès Mohsen, le Symposium (cf. programme en **annexe 13**) a été officiellement ouvert par le Ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Loisirs de Tunisie, Dr. Abdelbaki Hermassi en la salle du conseil de l'Hôtel de ville.

Plusieurs délégations étrangères ont été conviées au Symposium de Tunis, elles étaient constituées de nombreuses personnalités et représentants qui ont pris part activement aux débats:

La Ville de Bordeaux était représentée par Mme Sonia Dubourg-Lavroff, conseillère municipale déléguée en charge des relations Euro-méditerranéennes, M. Dominique Ducassou, adjoint au maire en charge de la culture, M. Jean-François Lhéréty, directeur général des affaires culturelles, et Mme Brigitte Beau-Poncie, chef de projet. La Ville de Venise était représentée par Mme Roberta Rebesani, des relations internationales. La Ville de Byblos, et en l'absence de Mr. Raphaël Sfeir empêché par sa campagne électorale était représentée par Mme Latifée Lakkis, présidente du Festival de Byblos, Mr. Mounir Massri, comédien, Mr. Roland Barbar, directeur du Festival de Byblos et Mr. Ibrahim El-Sayat. La Ville de Lille, capitale européenne de la culture, a délégué Mme Nicole Defontaine. La Commission Européenne était représentée par Mr. Christophe

Forax du Cabinet de Mme Viviane Reding. Plusieurs Intervenants français et italiens ont pris part aux débats, parmi lesquels: Mr. Hugues Hotier, Mr. Gérard Lion, Mr. Jean-Noël Cadoux, Mr. Robert Abirached et Mr. Massimo Ongaro. Le bureau d'étude Culture Lab, cabinet désigné pour l'évaluation des phases 1 et 2 du volet I du projet Med'Act était représenté par Mr. Alexis Castro.

Cinq thématiques ont été retenues dans le cadre de ce symposium:

*Vendredi 16 avril 2004*

1. Les politiques culturelles euro-méditerranéennes.

Cette thématique aborde la question du cadre d'actions proposé par et aux Eurocités sur le plan local comme sur le plan européen et des perspectives d'avenir. Au delà du bon sens de la notion de réseau, quelles politiques communes envisager et comment les encadrer et accompagner.

2. Les identités culturelles, diversité des langues: dialogue ou rupture ?

A travers ce thème est abordée la question de la traduction et de l'interprétation dans le jeu du théâtre. Comment en exploiter la richesse et en gérer les risques dans un contexte mondialiste et uniformisateur ?

3. L'action culturelle: le rôle des associations.

Cette question est l'occasion de donner la parole aux opérateurs associatifs en tant que relais indispensable de l'action culturelle; de la production à la communication d'un événement, les associations sont les partenaires incontournables des institutions, les interlocuteurs directs du public.

4. Média et culture: opinion et pensée critique.

Il s'agit de s'interroger sur notre capacité critique; quel est le poids des média dans notre perception des arts, quelle alternative à la pensée individuelle devant le foisonnement de l'offre culturelle.

*Samedi 17 avril 2004*

5. Le théâtre: carrefour d'idées, espace de modernité, lieu de prise de conscience et de débat.

Ce thème clôture le colloque en abordant la question de la dimension philosophique du dialogue interculturel euro-méditerranéen.

Ces questions ont été soulevées dans le cadre de communications magistrales (thèmes 1, 2 et 5) ainsi que sous forme de deux tables rondes (thèmes 3 et 5) et ont permis de susciter un certain nombre d'observations et remarques concernant notamment le principal danger de la coopération culturelle euro-méditerranéenne, à savoir le déséquilibre des relations Nord-Sud causé par une disparité de moyens et de ressources pouvant engendrer d'ultérieures dépendances.

La plupart des interventions ont permis de démontrer que Med'Act en tant que projet pilote constitue une première étape vers d'autres initiatives de coopération décentralisée. La finalité de ces dernières est d'obtenir des financements régionaux dans le cadre euro-méditerranéen afin de permettre la multiplication d'espaces de rencontre pour les acteurs culturels issus de la société civile, de renforcer les échanges d'expériences et d'affirmer les différences et les diversités culturelles.

Enfin, il est apparu nécessaire de mettre en œuvre une politique permettant la constitution de nouveaux réseaux culturels à partir du projet pilote Med'Act.

#### **6.4.2. Objectifs spécifiques**

- Organisation d'un symposium réunissant à la fois des acteurs politiques, intellectuels, universitaires et opérateurs culturels sur le thème du dialogue des cultures euro-méditerranéennes à l'occasion de la commémoration du centième anniversaire du théâtre municipal de Tunis.
- Favoriser l'émergence d'un espace de dialogue privilégié entre les opérateurs culturels des villes euro-méditerranéennes en suscitant l'amorce d'un réseau artistique d'échanges et de confrontation des idées, de transfert de savoir-faire et de productions communes et en affirmant les diversités culturelles.
- Contribuer à favoriser le dialogue des cultures euro-méditerranéennes par la mise en place de filières de formations artistiques.
- Développer une réflexion prospective en vue d'un renforcement du partenariat euro-méditerranéen.
- Contribuer à l'amélioration de la visibilité du processus de Barcelone.

#### **6.4.3. Résultats attendus**

- Organisation d'échanges et de dialogues entre délégués des villes adhérentes au projet Med'Act, représentants politiques, opérateurs théâtraux, milieux associatifs et envoyés de presse grâce à la mise en place d'un colloque et de deux tables rondes thématiques.
- Diffusion des résultats du symposium de Tunis par la publication des actes et comptes-rendus.
- Optimisation de l'organisation du Symposium de Tunis en améliorant d'une part la communication entre partenaires du réseau Med'Act et d'autre part la diffusion des informations vers la presse et les publics intéressés par l'événement notamment par l'acquisition de matériel informatique et bureautique.
- Production de matériel d'information - affiches, banderoles, programmes, brochures destinées aux participants ainsi qu'au public et aux médias.

#### **6.4.4. Résultats obtenus**

La ville de Tunis a voulu poser de manière solennelle sa participation et son intérêt dans le projet Med'Act. Les nombreuses interventions, notamment celles du Ministre de la Culture de Tunisie, de conseillers ainsi que d'importants responsables du théâtre tunisien ont cependant laissé peu d'espace aux associations théâtrales issues de la société civile. Les communications et discours officiels de type essentiellement académique n'ont pas vraiment permis de favoriser le dialogue et l'échange entre spécialistes et acteurs culturels. Cette situation a suscité une certaine déception de la part des participants.

L'ensemble des interventions a été publié dans un volume d'actes sorti de presse en début d'année 2005.

Cependant, en marge du symposium, plusieurs contacts et échanges ont été noués entre professionnels, laissant présager des collaborations concrètes ultérieures. Ces rencontres, dont les bénéfices ne peuvent être mesurés que sur le long terme, doivent également être portés au compte du Symposium de Tunis et du projet Med'Act.

Le réseau Med'Act a permis également de renforcer les capacités opérationnelles de la Sous-direction de la Culture de la Mairie de Tunis, et de solutionner les problèmes de communication avec les villes partenaires, notamment grâce à l'achat de trois ordinateurs, d'un télécopieur et d'un véhicule. Dans le même contexte, signalons la prise en charge par le programme d'un stage de formation et de perfectionnement d'une jeune professionnelle tunisienne à Bordeaux, Mlle Aidi Jeridi, qui avait participé activement à la mise en œuvre du colloque de Tunis et montré un réel intérêt pour la gestion de projets européens de coopération décentralisée.

#### **6.4.5. Conditions de réalisation**

Le déroulement du symposium a été conforme au programme établi et les nombreuses personnalités tunisiennes et internationales invitées ont répondu présentes à l'ouverture de cet événement marqué sous le signe du dialogue interculturel et des échanges d'expériences.

Le projet a permis de mettre en place à Tunis un bureau local de coordination composé de deux personnes formées à l'organisation d'un événement culturel financé par l'Union européenne. A cet égard, le budget prévisionnel du projet Med'Act a permis la prise en charge de cette équipe organisationnelle ainsi que de certains intervenants. Cette initiative a contribué au succès de la collaboration, vécue par les participants et organisateurs comme une reconnaissance et une valorisation de leurs compétences.

Du point de vue de la communication, la diffusion de l'information en direction de la presse, placée sous la responsabilité de la Direction de la Communication de la Ville de Tunis, n'a pas été respectée, notamment pour des raisons logistiques. Les dispositions initiales prévoyaient pourtant un plan de communication efficace.

La Sous-direction de la Culture de la mairie a donc mis en œuvre elle-même tous les contacts avec les médias et a également géré les relations en direct pendant le

colloque en collaboration avec le Chef de Projet. L'événement a ainsi pu bénéficier d'une couverture médiatique satisfaisante aussi bien dans la presse et la télévision locale qu'à une échelle plus internationale. En effet, le journal Al-Ourbour a couvert le symposium de Tunis au Liban et dans d'autres pays du Moyen-Orient. L'événement a également fait l'objet d'un article dans le journal « Sud-Ouest » écrit par Jean-Noël Cadoux, invité à Tunis. Dans un souci de diffusion du programme vers les médias, et en particulier vers le e-journal des Eurocités, plusieurs traductions ont été réalisées vers différentes langues (arabe, français, italien et anglais).

Cependant, il est à noter que malgré les objectifs initiaux, le milieu associatif tunisien, pourtant actif dans le domaine théâtral n'a pas été convié à participer activement au colloque ainsi qu'aux débats et le retour d'audience vers un public composé de jeunes a été faible. Il semble que l'information n'aie pas été transmise correctement vers ce public-cible.

Du point de vue budgétaire, une demande de modification du plan financier, approuvé par la Commission européenne par un avenant au contrat a permis de doter la Sous-direction de la Culture de moyens suffisants pour mener à terme l'organisation du colloque. Cependant, le budget alloué à la Ville de Tunis n'a pas pu être dépensé dans sa totalité.

## 7. Bilans et recommandations

L'initiative Med'Act a été lancée afin de vérifier sur le terrain et de démontrer la faisabilité d'un programme communautaire de soutien à la coopération décentralisée entre les villes, les autorités locales et territoriales euro-méditerranéennes. L'objectif étant ambitieux, et les enjeux d'une grande importance pour le développement de l'aire euro-méditerranéenne, plusieurs phases ont été programmées afin de tester le fonctionnement d'un tel outil, ainsi que la réponse des principaux acteurs, et ce dans plusieurs secteurs de la culture et du développement urbain durable, en attendant l'adoption d'autres domaines d'action supplémentaires.

A l'issue de la première phase du volet I de Med'Act (« Cultures urbaines euro-méditerranéennes »), développée entre juillet 2003 et juillet 2004, l'on peut considérer que les objectifs généraux et spécifiques, tels qu'établis dans le projet initial, ont été en grande partie atteints. En effet, les activités annoncées ont été réalisées dans les temps et avec des résultats appréciables, ce qui n'allait pas de soi tenu compte du délai de réalisation très court (12 mois) et de plusieurs facteurs d'ordre administratif, financier et logistique qui ont contribué à retarder la mise en œuvre du programme. Ces résultats encourageants ont été rendus possibles notamment grâce à la forte implication et motivation du chef de file qui a décidé de poursuivre et de mener à terme le programme dans les délais, malgré des circonstances financières particulièrement défavorables.

### 7.1. Une phase expérimentale

L'évaluation du travail accompli doit tenir compte de la nature expérimentale de cette première phase du projet, ainsi que du caractère essentiellement institutionnel des partenaires. Le projet Med'Act est le fruit d'une forte volonté politique de mettre en place les conditions pour le déploiement - dans un second temps - d'initiatives de coopération culturelle concrètes et tangibles. Les retombées de cette phase sont à l'avenant: en plaçant les notions d'échange d'expériences et de diffusion des informations au centre de la démarche, le premier exercice de Med'Act satisfait avant tout au caractère politique et stratégique de sa mission. Comme le précise le partenaire vénitien : « la structure du projet, basée sur un travail commun entre villes européennes et villes du sud de la Méditerranée a permis de mieux se connaître et de mettre au point un langage et des procédures communes qui seront très utiles pour de futures coopérations »<sup>4</sup>.

L'éventail très large des domaines concernés par les activités, allant de la conservation du patrimoine aux arts du spectacle en passant par la promotion de l'artisanat et du

---

<sup>4</sup> Voir la réponse au questionnaire d'évaluation à mi-parcours envoyé à la Ville de Venise par Culture Lab (cf. annexe 2)

tourisme, relève de cette même approche exploratoire, et de la nécessité de vérifier les potentialités des différents secteurs culturels en matière de coopération.

Comme déjà signalé dans le rapport, cette diversification des domaines culturels et des activités, sélectionnés selon des critères circonstanciels, a pu sans doute contribuer à une certaine dispersion des ressources et à une nature moins concrète des échanges entre les partenaires.

Dans ce même contexte, la structuration du projet Med'Act, impliquant la coopération entre groupes de villes différents selon les phases, peut se justifier dans une optique expérimentale, dont le principal objectif est d'informer et de rapprocher les villes concernées et de les familiariser aux principes et aux méthodes de gestion spécifiques à la coopération décentralisée.

Une telle approche risquerait toutefois d'aboutir à un manque de cohérence dans la programmation et à une dispersion de moyens lors de la mise en œuvre opérationnelle d'un programme de soutien à la coopération décentralisée. Elle empêcherait également de créer les conditions pour une pérennisation des actions et de leurs résultats. La cohésion et l'efficacité du réseau ne pourront se mesurer qu'à l'aune de l'implication d'un même groupe de villes dans différents domaines d'activités et sur une durée suffisante.

## **7.2. Bilan et acquis du projet**

D'un point de vue général, le programme d'activités de la présente phase de Med'Act a été respecté et mis en œuvre conformément à la proposition approuvée par l'Union européenne. De même, les actions ont été réalisées selon le calendrier opérationnel initial.

L'organisation générale des activités et du partenariat ainsi que la gestion logistique se sont révélées efficaces, permettant la réalisation du programme et ce malgré plusieurs difficultés d'ordre administratif et financier extérieures à Med'Act (suites du projet Med'Urbs géré par la Ville de Bordeaux).

Les travaux menés durant la première phase de Med'Act ont atteint leurs résultats les plus probants dans les domaines suivants :

- En matière de communication et d'information du public et des décideurs politiques (cf. les retombées satisfaisantes dans la presse écrite, la télévision et sur Internet à Byblos, Tunis, Bordeaux et Venise, ainsi que les répercussions politiques de la conférence de Venise).
- En matière de promotion d'artistes du Sud de la Méditerranée auprès du public européen. Cet acquis a été réalisé surtout grâce à la semaine euro-méditerranéenne organisée durant le festival *Novart* à Bordeaux, grâce aux prestations très remarquées des artistes tunisiens, libanais et vénitiens invités.

En ce qui concerne l'échange d'expériences et la transmission de savoir-faire, autres axes directeurs du projet Med'Act, l'initiative a permis à de nombreux responsables politiques ou administratifs, porteurs de projets, experts et artisans de se rencontrer, de se connaître et d'établir des échanges dans un cadre propice.

Med'Act a de plus contribué à l'aménagement et à l'inauguration de deux structures permanentes à Byblos, le Centre d'Informations touristiques et le Centre des Métiers d'Art. En ce qui concerne ce dernier, un programme de formation et d'échange de savoir-faire entre artisans a pu être mis en place, même sur une échelle réduite par rapport aux projections initiales.

Ces échanges, par conséquent, constituent un acquis précieux du projet Med'Act même si, compte tenu du caractère ponctuel des activités et de leur très court délai de réalisation, ils n'ont pas entièrement répondu aux objectifs généraux et spécifiques annoncés.

Le bilan d'une action pilote telle que la première phase de Med'Act doit tenir compte des ressources et des efforts considérables engagés pour le lancement et la mise en place d'un nouveau réseau institutionnel ainsi que de la logistique nécessaire au bon déroulement des activités. L'impact réel des actions menées ne pourra se mesurer qu'à moyen et long terme en intégrant également les résultats des activités à venir du projet Med'Act. A cet égard, compte tenu du changement à la fois des partenaires et des activités prévues dans la phase 2 de Med'Act, celle-ci pourrait ne pas bénéficier pleinement des acquis obtenus jusqu'à présent. En tant qu'institution pilote du Volet I de Med'Act, la Ville de Bordeaux devra assurer la transmission de ces acquis et expériences en matière de gestion de projet de coopération décentralisée euro-méditerranéennes.

### 7.3. La poursuite de l'existant

Etant donné le caractère ponctuel et la diversité des expériences menées lors de cette première phase, aborder la question de la viabilité du projet Med'Act et de la permanence de ses résultats semble prématuré. Ce n'est que lorsque les phases expérimentales auront été achevées, que l'on pourra affronter cette dimension avec davantage d'éléments d'évaluation. Il n'en reste pas moins que, au-delà des résultats directement tangibles, l'impact global d'un projet de coopération culturelle réside également dans les rencontres individuelles ou collectives entre participants et les liens qui ont pu se tisser, la transmission et l'échange d'idées, d'exemples et de modèles, la découverte d'autres réalités culturelles souvent méconnues : un ensemble de facteurs difficilement quantifiables et qui se concrétisent sur le moyen et le long terme, mais qui représentent une valeur ajoutée non négligeable.

De l'interaction entre les personnalités ayant participé aux activités de cette phase de Med'Act ont découlé d'ailleurs une série de possibilités de collaborations futures, qui doivent être considérées également comme des acquis et des prolongements des résultats du projet au-delà de la phase de mise en œuvre proprement dite.

Ainsi, grâce à la présence de représentants de l'UNESCO à l'inauguration des Centres des Métiers d'Art et d'Information touristiques à Byblos, l'UNESCO, au travers de son antenne de Beyrouth, a manifesté son intérêt à poursuivre le **développement du Centre des Métiers d'Art**. L'organisation internationale souhaite de plus étendre le projet à plusieurs autres villes libanaises, en ouvrant deux autres centres similaires grâce à des financements de L'UNESCO et des Ministères du Tourisme et de la Culture Libanais.

**En matière de formation** il est envisagé, sur proposition de Dominique Pitoiset, directeur du TNBA, de fédérer les compétences italiennes, libanaises et tunisiennes présentes au symposium de Tunis autour d'un programme de formation au théâtre.

Chaque ville a un ou des correspondants : Mr. Dominique Pitoiset pour Bordeaux, Mr. Mounir Maasri et Mr. Roland Barbar pour Byblos, M. Mediouni, Directeur de l'Institut Supérieur d'Art Dramatique pour Tunis et Mr. Massimo Ongaro pour Venise. Ce projet pourrait prendre appui, notamment, sur des programmes européens élargis de type Socrates.

**En matière de spectacle**, les très bonnes relations nouées entre *Novart* et le Festival International de Byblos sont à l'origine de la collaboration nouvelle entre le festival Off de Byblos et le festival « Grandes Traversées » de Bordeaux. Issues toutes deux de leurs aînés, ces deux structures, dirigées respectivement par Roland Barbar à Byblos et par Eric Bernard à Bordeaux ont décidé de collaborer dans la mise en œuvre de manifestations communes à présenter dans les deux villes. Dans ce cadre, Eric Bernard a été invité à Byblos par Roland Barbar au moment du festival Off. Les discussions se sont poursuivies fin août 2004 à Bordeaux lors de la visite en France de Roland Barbar. Les deux idées à l'étude sont le lancement d'une semaine culturelle libanaise à Bordeaux, et le développement d'un festival international de la culture contemporaine du Moyen Orient à Byblos.

Il est à signaler également que l'édition 2005 du Festival Novart prévoit l'organisation d'une semaine consacrée à la Lettonie, intitulée « Etonnante Lettonie ». Cette ouverture à des réalités artistiques étrangères peut être certainement considérée comme un effet induit par l'expérience Med'Act.

**En matière de musiques nouvelles**, grâce à l'appui de la Zico House à Beyrouth, de jeunes plasticiens sonores libanais ont eu l'occasion de se produire pendant le festival *Novart*. Samar Khedy, jeune responsable de cette structure à Beyrouth faisait partie des invités. Cet échange a généré des contacts prometteurs avec des plasticiens sonores bordelais, en l'occurrence Emilie Siaux, qui s'est rendu en septembre 2004 à Beyrouth à l'invitation de la Zico House afin d'assister au Festival Anti Crise.

**Dans le domaine de l'accompagnement médico-social**, à la faveur des résultats obtenus sur le plan strictement culturel, des partenaires inattendus se sont manifestés, notamment la Villa Pia (Maison de Retraite des Dames de la Foi) à Bordeaux, qui souhaite développer un partenariat avec un établissement libanais. Dans le cadre de la prise en charge des personnes âgées et sur le principe du partage des richesses interculturelles et intergénérationnelles respectives, il s'agit de réfléchir et de développer des idées nouvelles quant au fonctionnement et à l'organisation d'établissements spécialisés.

## 7.4. Recommandations

Les analyses et constats réalisés lors du présent exercice d'évaluation suggèrent un certain nombre d'orientations et de recommandations. S'agissant d'un rapport d'évaluation partiel, ces propositions ne prétendent pas à l'exhaustivité et ont une valeur provisoire. Elles visent à fournir quelques lignes de conduite concrètes, aussi bien sur des questions de conception générale que sur les modalités de mise en œuvre des activités et de consolidation des résultats, dont il pourrait être tenu compte lors des phases suivantes du projet Med'Act.

### 7.4.1. Conception générale de projet

1. Privilégier, dans la poursuite du projet Med'Act, le développement d'activités originales et spécifiques plutôt que l'intégration d'initiatives pré-existantes.

*En effet, la mise en place d'activités spécifiquement créées dans le cadre de Med'Act et selon la logique de ce programme, est susceptible de renforcer l'impact et la pertinence des résultats tout en concourant à définir une identité propre à Med'act.*

2. Promouvoir des initiatives visant à l'obtention de résultats concrets, tangibles et vérifiables (développement d'activités et d'outils tels que les publications, sites Internet, spectacles vivants, créations artistiques, expositions itinérantes, actions de formation et d'échanges et matériels didactiques...) en privilégiant leur application sur le terrain sans pour autant multiplier les activités de réflexion et de communication telles les séminaires et les colloques.

*Il est important, surtout dans la phase de mise en œuvre opérationnelle d'un programme de soutien à la coopération décentralisée euro-méditerranéenne, d'éviter un trop grand investissement en activités de pure réflexion à caractère politique et/ou scientifique sans des contreparties concrètes, mesurables en terme d'impact et de développement culturel, social et le cas échéant économique.*

3. Prévoir des durées de réalisation tenant compte de l'entité des activités programmées, de la nature institutionnelle des partenaires et de leur expérience dans le domaine de la coopération internationale.

*En effet, un temps de réalisation insuffisant ne permet pas de développer des activités ayant des répercussions significatives sur les villes et leurs publics cibles à plus forte raison lorsque le réseau est composé d'acteurs institutionnels nécessitant des temps de réaction plus longs.*

4. Compléter et enrichir l'approche institutionnelle développée actuellement par Med'Act, en promouvant le partenariat et la collaboration active avec les acteurs de la société civile, le monde associatif, les opérateurs culturels et économiques.

*C'est en effet en impliquant l'ensemble des acteurs et des compétences que l'on assurera aux actions entreprises la meilleure pertinence et les retombées les plus durables.*

5. Promouvoir une réflexion - impliquant tous les acteurs concernés - sur la nécessité de renforcer l'identité propre au projet Med'Act.

*Le caractère expérimental de cette première phase n'a en effet pas privilégié l'émergence d'une identité forte améliorant la visibilité et la compréhension de l'initiative de la part du public. La réflexion portera notamment sur la cohérence entre les besoins des acteurs culturels, les actions à entreprendre et les moyens disponibles.*

#### **7.4.2. Définition et organisation des contenus**

6. Baliser de manière suffisamment précise les axes thématiques (par exemple, « Renforcement de la gouvernance locale », « Gestion durable de l'environnement urbain » ou encore, « Villes, Culture et Patrimoine »...) à développer au sein de chaque grand domaine du programme.

*Une définition à la fois précise, sans être inutilement contraignante, des thèmes culturels à promouvoir permettra un fonctionnement plus cohérent du programme ainsi que des projets de meilleure qualité.*

7. Veiller à concentrer les activités sur un nombre limité de domaines culturels (Arts du spectacle, Patrimoine culturel, Arts plastiques...) complémentaires plutôt qu'à multiplier des initiatives sans liens entre elles, résultant en une dispersion de ressources et d'énergies.

#### **7.4.3. Mise en œuvre - questions techniques, administratives et financières**

8. Définir dès la phase de conception du projet, les aspects pratiques relatifs aux contenus et à leur programmation, aux modalités de collaboration entre partenaires et à la gestion budgétaire.

9. Veiller à la mise en place d'une coordination active du réseau (chef de file), apte à dynamiser la diffusion et la circulation des informations et à stimuler régulièrement l'échange entre les partenaires.

10. Assurer, autant durant la phase de conception préliminaire qu'en cours de réalisation des activités, la meilleure concertation et circulation des informations entre partenaires.

#### **7.4.4. Consolidation et pérennisation des résultats**

11. Promouvoir la collaboration à long terme entre un même groupe de partenaires, afin de mieux consolider les résultats en favorisant le développement d'une approche proactive et d'initiatives de coopération spontanées.

*Cette approche favorisera un réel transfert de compétences permettant aux acteurs locaux d'intégrer les principes et les modalités de la coopération décentralisée et de proposer à leur tour de nouvelles initiatives.*

12. Promouvoir les occasions de rencontres et d'échanges favorisant l'émergence de projets et de collaborations entre opérateurs culturels

provenant des deux rives de la Méditerranée et appartenant aux différents domaines culturels.

*Cette recommandation part du constat qu'il existe un déficit d'informations et de reconnaissances réciproque de la part des acteurs culturels du Nord et du sud. La vocation de Med'Act devrait être de ménager une plate-forme d'échanges induisant des collaborations et participant de ce fait au renforcement et à la pérennisation de la coopération culturelle dans l'aire euro-méditerranéenne.*

13. Garantir, par le biais de la ville assurant la coordination générale du volet I de Med'Act (Ville de Bordeaux), la transmission vers les nouveaux partenaires de la phase 2 des acquis et des expériences issues de la mise en œuvre de la phase 1 du projet.

*Le changement des villes partenaires et des contenus des activités entre les phases 1 et 2 du volet I de Med'Act risque en effet de nuire à la continuité de l'esprit du programme Med'Act et à la transmission des acquis et expériences de la phase précédente. Ce relais peut prendre la forme d'un accompagnement de la Ville de Barcelone (coordinatrice de la phase 2) par la Ville de Bordeaux (coordination générale du Volet I) lors des différentes étapes de réalisation de cette phase. Une communication efficace entre les deux villes ainsi que la présence d'un représentant de la Ville de Bordeaux lors des réunions de coordinations et des événements prévus contribuera à assurer une continuité dans la gestion du programme.*

## 8. Liste des annexes Rapport intermédiaire 1

- Annexe 1: Contrats et plans budgétaires spécifiques. Plan budgétaire global.
- Annexe 2: Questionnaires Villes de Tunis et Venise.
- Annexe 3: Documentation relative au Festival *Novart*.
- Annexe 4: Articles de presse « Mare Nostrum ».
- Annexe 5: Programme du 7<sup>ème</sup> salon du Patrimoine Culturel à Venise.
- Annexe 6: Liste des participants au 7<sup>ème</sup> salon du Patrimoine Culturel à Venise.
- Annexe 7: Synthèse de la Déclaration approuvée par la Commission Euromed des Eurocités à Byblos le 27 septembre 2003 et signée par les maires euro-méditerranéens.
- Annexe 8: Synthèse de la table-ronde de Venise.
- Annexe 9: Conclusions de la Présidence de la Conférence euro-méditerranéenne des Ministres des Affaires étrangères du 2-3 décembre 2003 à Naples.
- Annexe 10: Articles de presses relatifs au 7<sup>ème</sup> salon de Venise
- Annexe 11: Centre des Métiers d'Art de Byblos : règlement intérieur.
- Annexe 12: Brochure du Centre d'informations touristiques de Byblos.
- Annexe 13: Programme du Symposium de Tunis.